



LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENJEU DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

ACTES DE LA RENCONTRE
du
Jeudi 28 avril 2016

Avec le soutien :



52 rue Saint-Ferréol - 13001 Marseille - France
Tél. : +33 (0)4 69 66 36 80
email : contact@territoires-solidaires.fr - internet : www.territoires-solidaires.com
Siret : 534 776 901 00033 - APE : 9499 Z

Sommaire

Ouverture de la rencontre	PAGE 3
Développement économique et coopération internationale : des besoins et des attentes multiples	PAGE 6
Développement économique et coopération internationale : la valeur ajoutée des partenariats multi-acteurs ?	PAGE 21
Annexe	PAGE 35

Ouverture de la rencontre

Agnès RAMPAL, Adjointe au Maire de Nice déléguée à l'Euro - Méditerranée, Présidente de la Commission Euro - Méditerranée du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Présidente de l'Agence des Villes et Territoires Méditerranéens durables (AViTeM)

Bonjour à tous, je voudrais vous dire tout le plaisir que j'ai à représenter Monsieur Christian ESTROSI, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de la Métropole Nice-Côte d'Azur et Maire de Nice. Comme vous le savez, je suis en charge de l'Euroméditerranée et, étant née sur la rive sud de cette mer, c'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur.

C'est avec un grand plaisir que j'accueille aujourd'hui Territoires Solidaires pour cette rencontre sur le développement économique, enjeu de coopération internationale. Ce thème est en effet au cœur des préoccupations que nous, élus, devons avoir puisque nous sommes confrontés, à la fois en France et dans l'ensemble des pays méditerranéens, à un taux de chômage absolument dramatique, qui exclut un nombre important de citoyens, notamment des jeunes. C'est un drame épouvantable que la jeunesse de nos pays croit ne plus avoir d'avenir de par l'existence de ce chômage massif, qui fait par ailleurs le lit du terrorisme. C'est un fléau dont nous souffrons tous aujourd'hui autour de la Méditerranée. En conséquence, le développement économique est un enjeu impératif, que Christian ESTROSI a mis au centre de son action, aussi bien au niveau de la Métropole Nice-Côte d'Azur que de la Région. Nous nous devons d'inverser la courbe du chômage et faire en sorte que nos jeunes aient un avenir.

Les sujets dont vous allez débattre aujourd'hui sont extrêmement importants. Il s'agit d'illustrer la réussite de partenariats pluri-acteurs,

notamment avec des entreprises, et de décloisonner les démarches individuelles pour tendre vers une coopération territoriale durable. Les échanges entre l'ensemble des acteurs, qu'ils soient politiques, professionnels, économiques, universitaires ou associatifs sont essentiels à l'émergence de nouvelles dynamiques à concrétiser au travers de partenariats pluri-acteurs efficaces.

La présence de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence et de l'Agence pour la Coopération Internationale en Méditerranée est un excellent augure, car elles peuvent être un véritable relais opérationnel pour améliorer les actions de coopération décentralisée et de solidarité internationale que

mènent les nombreux acteurs de notre région.

Vous le savez, j'ai l'honneur de présider la commission Euroméditerranée de la Région Provence-Alpes-côte d'Azur. A ce titre, j'ai pu rencontrer de nombreux acteurs méditerranéens de grande qualité, dont certains sont

présents parmi nous aujourd'hui. Nous avons en région tous les outils pour faire en sorte que cette coopération soit exemplaire et efficace, l'urgence absolue étant de centrer nos actions sur le développement économique, qui va de pair avec le développement de la citoyenneté et qui permettra de bâtir demain une Méditerranée où il fera de nouveau bon vivre et où nos enfants auront un avenir qui s'ouvrira devant eux.

Je remercie donc Territoires Solidaires de cette initiative prometteuse, ainsi que l'ensemble des intervenants dont j'ai noté la grande qualité.



Vous avez tous ce sentiment que nous avons urgence à agir. A cet égard, Christian ESTROSI préside un réseau de villes que nous sommes en train de redynamiser car il était entré en



sommeil après le Printemps arabe. C'est un acteur très intéressant, qui travaille sur des projets de coopération décentralisée avec une centaine de villes, notamment du sud. L'idée est d'accrocher des programmes européens, qu'il s'agisse des programmes de voisinage ou des programmes Med. Je pense que l'Europe a pris conscience de la nécessité d'améliorer la situation sur la rive sud, confrontée à de graves difficultés géopolitiques. Je pense que nous pouvons mobiliser un certain nombre de leviers financiers pour faire en sorte que de beaux programmes de coopération se construisent.

Pour ma part, je préside l'Agence des Villes et Territoires Méditerranéens, AViTeM, dont la mission est également une mission opérationnelle de formation et de développement de programmes de coopération dans le cadre des programmes européens. Tous ces outils s'ajoutent aux vôtres, sachant que l'enjeu est d'additionner nos forces et nos compétences pour réussir à inverser rapidement sur l'autre rive de la Méditerranée, comme chez nous, cette courbe de morosité et de chômage. Je sais que nous sommes tous animés par un même sentiment d'urgence. J'aurai retour de vos échanges et essaierai de porter vos besoins auprès du Président de la Région, qui est également persuadé de cette nécessité absolue et souhaite que nous puissions avancer vite et bien.

Laurence GRIETTE, Directrice de Territoires Solidaires

Je vous remercie de votre présence, en premier lieu Madame Rampal et la Métropole Nice Côte d'Azur pour avoir mis ce lieu à notre disposition et pour votre accompagnement dans l'organisation de cette rencontre, qui bénéficie aussi du soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie internationale de Provence-Alpes-

Côte d'Azur. Merci également à l'ensemble des intervenants de ce jour.

En préambule de cette rencontre et pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, Territoires Solidaires est un réseau multi-acteurs, qui a pour spécificité le regroupement de tous types de structures ayant des liens avec des partenaires étrangers au travers de projets de coopération et de développement.

Quand on parle de coopération et de solidarité internationale dans notre région, on parle de plus de 500 acteurs tout type de structures confondues. Ce sont les chiffres dont nous avons connaissance parce nous les avons recensés sur notre cartographie mais nous savons qu'il y en a beaucoup plus. Ces 500 acteurs présents dans les 6 départements conduisent des actions dans plus de 90 pays. C'est dire la richesse et le dynamisme que cela représente en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette coopération internationale c'est également de l'emploi local, de multiples compétences et savoirs faire qui sont développés sur notre territoire.

Afin de cerner un peu mieux Territoires Solidaires et son action, je vous propose d'assister à une présentation en images.



Un film présentant Territoires Solidaires est projeté à l'assemblée.

Après ces éléments de présentation et avant d'entrer dans le vif du sujet, je précise que notre réunion d'aujourd'hui s'inscrit dans un cycle de rencontres que Territoires Solidaires a initié en 2013 et qui a pour fil conducteur « action extérieure et attractivité ». Quatre thématiques ont été déjà abordées : la culture, le tourisme solidaire, l'engagement des jeunes à l'international, l'articulation entre les dimensions santé et environnement. La réunion d'aujourd'hui sur la dimension économique des projets de coopération est la dernière rencontre de ce cycle dont les enseignements seront capitalisés dans un guide de la coopération internationale en PACA et qui seront présentés

lors des Assises de la Coopération en région que nous organiserons en novembre prochain.

Au-delà de l'élaboration de ce guide et des Assises, les contenus de ces rencontres et de vos

échanges d'aujourd'hui seront précieux pour définir une partie du prochain plan d'action triennal de l'association.

Je vous laisse donc la parole !

Développement économique et coopération internationale : des besoins et des attentes multiples

Matthieu GUARY, Directeur Général de l'Union APARE-CME

Bonjour à tous, le sujet de cette quatrième rencontre est le développement économique et la coopération internationale, soit un sujet extrêmement vaste qui vise à la fois les enjeux de développement local, de développement des entreprises, de microfinance, etc. Nous avons donc décidé de resserrer un peu le champ et de

nous concentrer sur la thématique du croisement entre les démarches de coopération internationale et d'aide au développement engagées par les partenaires français et les démarches de développement économique à l'international des entreprises. En effet, nous avons fait le constat de

l'existence de deux dynamiques parallèles avec, d'un côté les dynamiques des entreprises qui revêtent différentes formes et qui se font aussi au bénéfice des territoires sur lesquels elles s'implantent (création d'emplois, création d'activités, etc.) et, de l'autre, les démarches de développement de coopération internationale lancées à l'initiative des ONG et des collectivités locales dans le cadre de la coopération décentralisée, qui affichent de plus en plus l'importance de la dimension économique. L'objectif est, dans bien des cas, de trouver des ressources susceptibles de se substituer à moyen et long terme aux investissements publics qui ont permis aux projets de coopération décentralisée de se lancer. De manière plus large, nous ne pouvons pas engager de projet de développement aujourd'hui sans qu'il y ait véritablement une dimension économique, qu'il s'agisse de projets environnementaux, agricoles ou sociaux.

Au travers de ces projets de développement initiés dans le cadre de la coopération décentralisée avec les ONG, nous sommes de plus en plus appelés à travailler avec les acteurs économiques. Cependant, les deux dynamiques

ne se croisent que dans très peu de cas et restent le plus souvent parallèles. Par ailleurs, les projets de développement international des entreprises intègrent rarement la recherche de partenaires locaux ou la volonté de comprendre les dynamiques de développement local afin de les rejoindre. Le constat étant posé, l'objectif aujourd'hui est de faire en sorte que ces deux dynamiques s'entrecroisent et s'enrichissent l'une l'autre.



Pour ce faire, nous avons demandé à des représentants des différentes familles d'acteurs parties prenantes des projets de développement international et de coopération économique de donner leur point de vue sur l'existant, les lacunes observées et les pistes d'amélioration à envisager.

Philippe ZANIN, Directeur Développement des Partenariats, Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence

Merci à Territoires Solidaires d'avoir invité à cette rencontre la CCI à travers ma personne. Je suis le Directeur du Développement des Partenariats de la CCI Marseille Provence, mais aussi responsable de la Commission Business Coopération au sein de l'ASCAMÉ qui est le réseau méditerranéen des Chambres de Commerce et d'Industrie et regroupe presque 350 CCI sur l'ensemble du pourtour méditerranéen. Tout au long de mon parcours professionnel, j'ai été créateur de nombreux réseaux méditerranéens de coopération. Je citerai à titre d'exemple, la Route des hautes technologies de l'Europe du Sud, qui constituait un essai de mise en réseau des technopôles, mais aussi le Réseau Méditerranéen des Écoles d'Ingénieurs, toujours très actif en matière de coopération entre les écoles du sud et du nord.

Enfin, j'ai participé à la création de l'ASCAMÉ, au sein de laquelle je m'implique encore largement. A cet égard, l'ASCAMÉ est devenue - sans être péjoratif - une usine de montage de projets de coopération, que nous essayons de rendre les plus efficaces possibles, en particulier pour les TPE qui constituent plus de 90 % du tissu économique méditerranéen. Nous avons aidé au montage de plus d'une centaine de projets dans le cadre de programmes comme celui de l'Instrument Européen de Voisinage ou Med, qui ont abouti au succès pour 53 d'entre eux.



L'ASCAMÉ est ainsi la structure qui compte le plus de projets méditerranéens en Europe. J'ai aussi le plaisir d'animer des ateliers « mobilisation des entreprises », en particulier des TPE dans le cadre de la MED COP 21 et de la COP 21.

Matthieu GUARY

Lorsque nous nous sommes rencontrés lors d'une réunion préparatoire, vous aviez dressé un état des lieux des coopérations engagées par les entreprises en Méditerranée et des différents types de partenariats qui se nouaient. Il serait intéressant de le reprendre afin d'avoir une idée de la grande variété des partenariats en cours.

Philippe ZANIN

Derrière l'intitulé « développement économique, enjeu de la coopération internationale », il est possible de regrouper différents concepts selon les acteurs concernés, qui aboutissent à des démarches distinctes et beaucoup trop cloisonnées.

Le premier concept est la coopération décentralisée des institutions territoriales à vocation économique. Nous pouvons identifier à ce niveau d'excellents exemples d'échanges entre ces institutions territoriales sur la manière de bâtir un projet, les outils, les méthodes, etc. en matière de développement économique, d'aménagement du territoire pour le

développement économique et de rayonnement territorial. Je citerai ici l'exemple des fameuses infrastructures et services numériques, de la ville intelligente, etc. Dans ce cadre, des partenariats se nouent entre collectivités afin de réaliser des actions concrètes de marketing territorial, souvent *via* des agences dédiées de développement économique ou de promotion économique. Il s'agit aussi de défendre la marque « Méditerranée » comme une zone d'accueil et d'attractivité pour les investisseurs venant d'autres régions du monde. Cela étant, ces actions, bien que louables, n'en demeurent pas moins cloisonnées par rapport aux initiatives des autres acteurs.

Le second concept se situe à l'interface du monde économique, avec des coopérations entre les collectivités territoriales et les chambres de commerce et d'industrie, par exemple. Il concerne les missions d'appui à l'export ou, plus largement, au business international. Je dois avouer que, nous les premiers, alors que nous en sommes les co-organisateur, considérons ces missions comme trop institutionnelles, peu évaluées en termes d'impact économique réel et d'une efficacité relativement faible pour les entreprises participantes. Il convient donc de réfléchir aux moyens de rendre de tels partenariats plus efficaces.

Le troisième concept est la coopération entre les institutions professionnelles, publiques et parapubliques, du sud et du nord, chargées de l'accompagnement des entreprises, en particulier des TPE et PME. Nous retrouvons ici les chambres de commerce et d'industrie, ainsi que les agences de promotion, les pôles de compétitivité, les pépinières d'entreprises, etc. Ce sont ces acteurs qui ont élaboré les 53 projets évoqués précédemment. Force est de constater qu'ils ont porté ensemble de nombreuses initiatives, mais en petit cercle en associant des entreprises en nombre très limité. En conséquence, l'impact réel par rapport à l'immensité du tissu de TPE et PME méditerranéen est très faible, même si nous pouvons retenir de bons exemples.

Le quatrième concept est la coopération économique des entreprises elles-mêmes, *via* les fondations, ou interentreprises. C'est surtout l'affaire des grandes entreprises et des grandes sociétés du CAC 40 en France, l'exemple le plus intéressant étant celui de la coproduction c'est-à-dire des entreprises qui associent volontairement des entreprises locales dans la production de systèmes énergétiques, de traitement de l'eau, etc. et autres infrastructures. Les entreprises vont ici au-delà d'une simple logique de maximisation de la rentabilité de leurs opérations par un recours

optimal à des sous-traitants en mobilisant les entreprises locales. Cela étant, ces initiatives demeurent encore relativement rares. Autre démarche, la délocalisation d'activités, le plus souvent gourmandes en ressources humaines et dont les coûts salariaux sont trop élevés au nord de la Méditerranée. Malheureusement, les démarches de ce type font trop souvent appel à des ressources humaines locales à bas niveau de qualification et atteignent leurs limites, malgré de beaux exemples comme Renault Tanger avec une forte implication de la main d'œuvre et des entreprises locales, y compris au niveau de l'ingénierie.

Enfin, le cinquième concept est la coopération des ONG, avec un impact économique indéniable. Cependant, là aussi, l'interface entre les actions des ONG, des entreprises et des organismes d'accompagnement des entreprises est peu organisée, voire inexistante.

Nous observons aujourd'hui une ébauche de travail en réseau, mais chacun dans sa catégorie : collectivités territoriales avec collectivités territoriales, CCI avec CCI, ONG avec ONG, etc. Les réseaux sont cloisonnés. Ainsi, à mon avis, l'impact économique de la coopération décentralisée, tous pays confondus, est très limitée comparé à l'ampleur du tissu économique et au PIB du bassin méditerranéen, du fait de l'absence d'implication de ces fameuses très petites entreprises de moins de 10 salariés. Il existe donc un besoin prégnant de décloisonnement et de massification de l'action, l'un étant la clé de l'autre. Nous ne pourrions pas massifier l'action et toucher un maximum de TPE si nous ne travaillons pas totalement ensemble et si nous ne créons pas une dynamique d'amplification de nos actions en collaborant.



Matthieu GUARY

Selon vous, quels outils et moyens permettraient d'accélérer ce décloisonnement et d'entraîner par la même occasion la massification des projets ? Cet enjeu du décloisonnement et du croisement des réseaux est un enjeu fort pour

l'augmentation de l'efficacité et de la durabilité des projets.

Philippe ZANIN

Je crois que, de plus, nous avons une opportunité historique à saisir aujourd'hui afin d'essayer de dépasser ces cloisonnements et créer cette dynamique de massification. Nous sommes face à de grands enjeux, que tout le monde commence enfin à admettre, notamment l'enjeu environnemental. Il suffit de regarder l'implication des entreprises dans la COP 21, qui a été assez remarquable. C'est la première COP où nous avons observé une présence forte des entreprises, en particulier dans la galerie des solutions au Bourget. Plusieurs centaines d'entre elles étaient en effet représentées, y compris des TPE et des PME prêtes à se mobiliser. Bien entendu, il s'agit plutôt d'entreprises du nord pour le moment, les entreprises du sud, notamment les TPE, faisant face à des enjeux de survie à court terme. Il est donc assez difficile de les entraîner dans une dynamique d'action et de participation, sauf à leur démontrer que la contribution à ces grands enjeux est vecteur de performance économique (économies de charges, de ressources, d'énergie, etc.) et de diversification de leurs activités. A titre d'exemple, les entreprises de BTP, génie climatique, électricité, etc. pourraient se diversifier vers des marchés d'énergie renouvelable, de traitement de l'eau, de traitement des déchets, etc.

Matthieu GUARY

Sur l'enjeu environnemental, l'objectif est d'aller vraiment sur de l'efficacité au-delà de l'image. Souvent, un procès d'intention est fait à un certain nombre de grands groupes dans ce domaine. Comment passer du verdissement à la réalité d'un changement de pratiques ?

Philippe ZANIN

Par la massification, qui permettra la transition. A l'instar du développement économique, nous ne pourrions avoir un réel impact si les actions ne sont pas massives. Ce ne sont malheureusement pas quelques excellents exemples de TPE ayant engagé des actions remarquables en termes de responsabilité sociale qui permettront de lutter contre le réchauffement climatique. Une implication massive des entreprises, mais aussi de l'ensemble des autres acteurs, est indispensable pour pouvoir relever ces enjeux. Comment ? Premièrement, il faut réussir à décloisonner au travers de projets partenariaux associant collectivités, entreprises, institutions et ONG.

Deuxièmement, il est nécessaire de mailler les différents réseaux existants au sein d'un réseau

d'ensemble. Nous avons d'ailleurs lancé une initiative en ce sens avec la MedAlliance, qui relie les réseaux d'acteurs de l'accompagnement et du développement économique (CCI, agences du développement, *business & innovation centers*, etc.). Néanmoins, il faut associer d'autres types de structures afin de créer un méta-réseau en faveur d'un développement économique durable et responsable en Méditerranée.

Cela étant, la massification des actions dans un contexte de raréfaction des ressources publiques s'avère pour le moins difficile, quand bien même nous parviendrions à rassembler l'ensemble des parties sur le bassin méditerranéen. Il convient donc de mettre en place des processus dits « viraux », qui généreront une dynamique automatique de massification. L'objectif est de faire en sorte que les entreprises impliquées dans des opérations de coopération économique deviennent des ambassadrices en entraînant chacune une dizaine d'autres entreprises et ainsi de suite. Nous travaillons à créer cette dynamique d'ambassadeur de la coopération économique qui aille au-delà des pouvoirs publics et parapublics. D'autres outils peuvent être envisagés, toujours dans cette optique d'impulser une dynamique qui s'autoalimenterait.

Matthieu GUARY

Merci pour ce constat et cette amorce de proposition, dont se saisira sans doute Territoires Solidaires.

Mohamed KHANDRICHE, Président de Touiza Solidarité



Bonjour, je remercie Territoires Solidaires de nous donner aujourd'hui l'opportunité de nous rencontrer et d'échanger afin de nous développer. L'association Touiza Solidarité a vocation à renforcer les liens entre associations

et collectivités territoriales des deux rives de la Méditerranée, principalement avec les trois pays du Maghreb et à développer l'économie sociale et solidaire. Au regard des différentes initiatives dans la région Provence Alpes Côte d'Azur, je souhaite savoir si certaines entreprises s'associent avec des structures maghrébines afin de produire et promouvoir des actions ensemble. Nous sentons en effet émerger un besoin croissant de nouer des alliances de la part du sud avec l'extérieur. Avez-vous connaissance d'expériences en PACA ? Comment associer davantage les associations à ce type de démarche au sud et au nord ?

Philippe ZANIN

C'est ce que j'appelle la coproduction. Certains pays du sud l'ont d'ailleurs inscrite dans leur réglementation. A ce titre, pour toute implantation d'investisseurs dits exogènes ou tout projet mobilisant un financement public important, la constitution d'un consortium d'entreprises associant une ou plusieurs entreprises du nord à une ou plusieurs entreprises du sud est obligatoire. Ils exigent ainsi le recours à une sous-traitance et une implication d'entreprises locales, ainsi que le recrutement de compétences *in situ*. Par exemple, les industries Giordano, basées à proximité de la Métropole Aix-Marseille, travaillent toujours en consortium à l'occasion de la création d'installations dans le sud.

Matthieu GUARY

Nous reviendrons sur ce sujet avec l'intervention de Sandrine TABARD un peu plus tard. Je passe à présent la parole à Louis CORREA, Conseiller Municipal à La Seyne-sur-Mer, Délégué à la vie associative et au jumelage. Lorsque nous avons organisé un petit déjeuner d'échanges sur le développement économique à La Seyne, vous aviez évoqué le désir de vous engager fortement dans des actions de coopération internationale. Je crois que vous en êtes au stade du démarrage et vous vous interrogez justement sur la place que doit prendre le développement économique et le partenariat avec les entreprises dans les projets que vous souhaitez porter.

Louis CORREA, Conseiller Municipal, La Seyne-sur-Mer

Il est vrai que La Seyne-sur-Mer a une histoire relativement récente avec la coopération décentralisée, qui émane de la volonté du Maire d'élargissement des horizons de la commune. La première étape a été le lancement d'un projet de coopération décentralisée autour de l'assainissement et de l'adduction d'eau potable en Indonésie en 2010, en partenariat avec Action

contre la Faim. Ce projet achevé à 90 % a permis à deux centres de santé et trois établissements scolaires de bénéficier d'un réseau d'eau potable et d'assainissement, soit 20 000 personnes concernées.



Suite à ce projet, il a été décidé de réorienter la réflexion sur le périmètre Euroméditerranée, au bénéfice de populations davantage en phase avec les Seynois. Il est vrai que, d'un point de vue politique, lorsqu'une municipalité engage des actions de ce type, le retour de la population n'est pas négatif, mais interrogatif avec une pointe de scepticisme sur la portée et l'intérêt des projets pour la collectivité. Nous avons donc recentré notre champ d'action essentiellement sur les pays du Maghreb, le Sénégal et la Guinée-Bissau. En effet, la Seyne-sur-Mer est une ville populaire, qui présente une forte composante ethnique sur le territoire, dont nous nous sommes servis à la fois comme un levier porteur en termes de développement économique et comme un outil de valorisation de ces cultures. Au cours des dernières années, nous avons été contactés par des entreprises qui se sont montrées très intéressées par nos projets. Nous avons également abordé le sujet avec l'Université de Toulon. A partir de là, il nous est apparu souhaitable de travailler sur un réseau de partenaires afin de conduire au mieux nos actions sur les territoires visés et évaluer les impacts sur notre propre territoire.

Matthieu GUARY

Pourriez-vous nous faire part d'un exemple de projet ou d'esquisse de projet qui refléterait cette volonté de coopération avec les entreprises et le milieu universitaire ?

Louis CORREA

Nous avons décidé de collaborer en direct avec les consulats des cinq pays au sein desquels nous souhaitons intervenir. A ce titre, nous avons organisé un séminaire de travail début février, qui a permis de cadrer notre projet et de constater que les attentes différaient selon les

pays. Pour la Guinée-Bissau, l'intérêt porte sur la mise en œuvre de politiques publiques, alors que les problématiques s'orientent davantage sur l'adduction d'eau en Tunisie, en Algérie et au Sénégal, chacun ayant ses spécificités. Nous avons donc recensé les attentes pour décider *in fine* d'engager des actions en direction d'un territoire spécifique par pays, sur la base du jumelage. L'objectif est de mettre en place des projets en lien étroit avec les communes proposées par les consuls, sachant que notre démarche concerne des domaines tels que l'eau et l'assainissement, l'évaluation des politiques publiques, etc. Dans ce cadre, les actions seront en partie déterminées par les communes avec lesquelles nous allons nous associer.

Matthieu GUARY

Vous disposez donc d'un diagnostic des besoins sur les territoires partenaires. Qu'en est-il au niveau des entreprises qui souhaitent vous accompagner dans vos actions de coopération ? Comment expriment-elles leur intérêt envers vos projets ? Sont-elles motivées par des considérations économiques, des retombées locales, des possibilités de partenariat ou de débouchés, etc. ?

Louis CORREA

Je pense que les différentes motivations que vous venez d'exposer sont présentes à l'esprit des entrepreneurs. Cela étant, le développement de la zone Euroméditerranée est un enjeu sensible aux yeux des entreprises tant en termes économiques que RSE. En tant qu'institution locale, nous avons noué des liens très étroits avec le tissu économique, que nous essayons d'utiliser pour inciter les entreprises à œuvrer dans des territoires qu'elles n'avaient pas envisagé de prime abord. Ces liens privilégiés sont des outils qui facilitent certainement la pénétration sur de nouveaux marchés. Nous essayons de mettre en avant l'aspect social et humain lorsque nous discutons avec les entreprises de notre commune, mais l'aspect commercial n'est pas négligeable non plus.

Matthieu GUARY

J'imagine que des associations seynoises sont également désireuses de s'impliquer dans ces projets de coopération. Existe-t-il un espace de discussion entre les différents acteurs susceptibles de s'impliquer, notamment entre les entreprises et les associations ?

Louis CORREA

C'est en ce sens que nous avons rencontré les diasporas de La Seyne-sur-Mer. Nous leur avons expliqué la volonté municipale et les actions que nous souhaitons engager avec elles. En outre, nous les avons invitées à un événement qui se

tiendra en septembre avec les consuls qui auront déterminé d'ici là les communes avec lesquelles nous travaillerons, ainsi que les entreprises intéressées par notre démarche et la société civile. Nous concevons la coopération décentralisée comme un véritable projet de territoire. A ce titre, nous avons décidé de solliciter l'ensemble des forces vives de la commune. Cette journée de rencontre sera l'occasion de fédérer toutes les forces dans le cadre d'une démarche commune, tant au niveau de La Seyne qu'en direction des territoires auprès desquels nous allons intervenir.

Matthieu GUARY

Monsieur ZANIN a incité à croiser les réseaux qui agissent au sein du périmètre méditerranéen. Avez-vous été amenés à vous associer à des réseaux d'acteurs économiques afin d'enrichir votre réflexion sur la coopération ?

Louis CORREA

L'un des premiers constats que nous avons fait lorsque nous avons souhaité élargir notre action était justement la difficulté à solliciter des partenaires. C'est la raison pour laquelle nous avons adhéré à Territoires Solidaires, ce qui nous a permis d'avoir accès à un réseau beaucoup plus important et de nous rendre compte que nous pouvions nous appuyer sur des expertises pour mener à bien nos actions. A l'occasion du petit-déjeuner d'échanges organisé par Territoires Solidaires à La Seyne-sur-Mer, j'ai pu évoquer avec Monsieur ZANIN cette dynamique de réseau qu'il convient d'élargir afin de gagner en pertinence et en efficacité. C'est en ce sens que nous inviterons un panel d'entreprises le plus large possible à notre séminaire de septembre.

Matthieu GUARY

Dernière question sur l'élaboration de votre projet, associez-vous à la réflexion les élus et les techniciens en charge du développement économique au niveau de la commune ? Avez-vous réussi à instituer une dynamique de transversalité et de coopération ?

Louis CORREA

Monsieur ZANIN l'a évoqué, il est vrai que sommes dans une période relativement difficile

pour les collectivités territoriales, avec le constat d'une logique baissière toujours plus importante. Il importe donc d'appréhender toutes nos actions avec un regard neuf et transversal. En effet, aborder la question de la coopération pour une commune comme La Seyne-sur-Mer avec le seul levier financier se résumerait à des actions à faible impact. Il est donc essentiel de faire appel à l'ensemble des agents pour travailler en commun sur les projets, au-delà de la sollicitation du seul service International de la Municipalité. J'en veux pour preuve le recours à un levier qui ne nous coûtera rien, si ce n'est le savoir-faire et les compétences de nos agents en matière de construction de politiques publiques. Nous allons ainsi accueillir des agents de collectivités territoriales des pays du sud pour organiser des échanges d'expériences et de pratiques. Dans ce cadre, les services municipaux seront mobilisés en termes d'accompagnement et d'évaluation des savoir-faire transmis aux agents des collectivités.

Nous essayons donc d'élaborer nos projets de la manière la plus transversale possible, les agents étant sensibilisés et impliqués dans cette démarche à moyen et long terme. A cet égard, nous avons constaté qu'ils étaient tout à fait volontaires et enthousiastes de participer à une dynamique nouvelle permettant de valoriser leur savoir-faire. Le partenariat est donc gagnant-gagnant.

Matthieu GUARY

Merci pour ce témoignage. Je passe à présent la parole à Henri DALBIES pour ICD-Afrique.

Henri DALBIES, Président d'ICD-Afrique

De par son titre, l'Institut de Coopération pour le Développement en Afrique entend la coopération comme un outil d'aide au développement. Je suis moi-même un ancien technicien et l'Office National des Forêts et Président d'un Conseil de Développement de Pays dans les Alpes de Haute-Provence. Le développement local et l'aménagement du territoire constituent notre créneau d'intervention. A ce titre, nous avons débuté nos actions de coopération internationale au Sénégal voici une vingtaine d'années, avec l'Association Régionale pour le Développement



Local. Dans ce cadre, nous avons mis en place des stratégies de planification territoriale et d'aménagement du territoire, c'est-à-dire que nous sommes entrés par le biais de l'aménagement en accompagnant les collectivités locales au Sénégal dans la mise en place de schémas stratégiques. De là, les actions se sont développées de manière participative, ce qui nous a conféré une certaine légitimité d'intervention. L'acteur local est ici auteur de son propre projet, les administrations, les élus et la population décidant de ce qu'ils souhaitent et de ce qu'ils veulent pour leur territoire.



Par ailleurs, la coopération intervient à plusieurs niveaux. Elle vise à améliorer les services pour les populations dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'eau, mais aussi dans celui du développement économique avec une action locale et grâce à la création de passerelles entre les entreprises du sud et du nord.

Matthieu GUARY

Dans le cadre des démarches de développement local telles que celle portée par ICD-Afrique, la dimension économique est partie intégrante de tout projet. Comment est-elle intégrée au départ lors de la définition des actions avec les partenaires du sud ? Travaillez-vous avec des opérateurs économiques ou des acteurs privés qui porteraient un projet économique ?

Henri DALBIES

La qualité d'un projet de développement s'évalue à l'aune de l'accroissement du bonheur et du bien-être des populations, ainsi que du développement de l'économie et des emplois. Ces critères d'évaluation sont pris en compte dès le départ dans notre réflexion. Tout projet, quel qu'il soit, génère indirectement de l'emploi par le biais des entreprises locales que nous faisons intervenir et travailler. Il génère également de l'emploi dans le cadre de la coopération internationale. A titre d'exemple, un de nos projets vise à accompagner un millier de femmes

au Sénégal dans la transition maraîchère en bio² et la structuration en coopérative. Cette initiative leur permettra d'avoir un petit complément de revenus pour scolariser leurs enfants, les soigner, etc. Ce projet « Petit entrepreneuriat rural » est accompagné par la Kedge Business School à Marseille, dont les étudiants nous aident à monter des *business plans*, réaliser des études de marchés, etc. Nous valorisons ainsi le parcours des élèves de cette école de commerce tout en créant des passerelles à d'autres niveaux.

Autre exemple intéressant, celui du village de Koussanar, dans la région de Tambacounda, où la coopération a permis de financer une coopérative de production de coton biologique. Cette entreprise est devenue autonome et produit également des céréales, favorisant ainsi l'affranchissement de l'importation de riz en provenance d'Asie. Le coton biologique est aujourd'hui exporté en France par l'ONG Enda et a permis à une entreprise de la région parisienne de se développer *via* la production de doudous en coton bio du Sénégal.

Je pense également à l'exemple du mécénat d'entreprise, notamment celui engagé par la Société des Eaux de Marseille qui donne lieu à une exportation de notre savoir-faire. Nous avons aussi un projet de développement de l'économie de montagne, de l'apiculture et de l'oléiculture en Kabylie. Nous sommes en train de monter un dossier qui permettra de valoriser les compétences et le savoir-faire de nos producteurs en PACA à travers la transmission et la formation d'agriculteurs algériens, que nous aiderons également pour commercialiser leurs produits en France. Nous allons générer et dynamiser de l'économie par ce biais. A cet égard, les ONG contribuent au développement économique en mettant en œuvre des projets de coopération décentralisée.

De nombreux autres exemples me reviennent aussi à l'esprit, tels que celui d'une entreprise produisant des moteurs solaires pour les bateaux et qui équipera ceux des femmes sénégalaises récoltant des coquillages dans la mangrove. Le bénéfice sera double car, non seulement elles éviteront le risque de noyade en remontant le courant, mais elles ne pollueront pas un écosystème fragile.

ICD-Afrique organise également des missions médicales avec des médecins de la région PACA afin de former des infirmières en brousse sur différentes problématiques et maladies. Dans ce cadre, nous sommes en relation avec les services sanitaires régionaux et le Ministre de la Santé. Par le biais de notre réseau, nous allons permettre à une entreprise montpelliéraine

spécialisée dans les revêtements en cuivre de s'implanter au Sénégal. Comme vous le savez, ce matériau présente des propriétés antibactériennes et intéresse les hôpitaux. Cette entreprise a développé un procédé par pyrolyse qui permet de recouvrir les poignées de portes et les huisseries d'une couche de cuivre à un coût beaucoup moins élevé.



Certes, une ONG n'a pas vocation à soutenir le développement des économies des pays du nord, mais elle peut être un vecteur d'installation d'entreprises et de transmission de savoir-faire, de par le temps qu'elle passe dans les pays du sud et la relation d'empathie qu'elle noue avec les partenaires locaux.

Matthieu GUARY

La recherche de partenariats avec les entreprises est-elle le fait d'une politique volontaire d'ICD-Afrique au moment de la définition des projets ? Est-elle le fruit du hasard ? Les entreprises manifestent-elles de l'intérêt pour vos missions ?

Henri DALBIES

Les partenariats se montent grâce au réseau. J'évoquerai à nouveau un exemple, celui d'un projet visant à développer l'agroforesterie et la fertilisation des sols par les arbres. Cette démarche intéresse fortement le PDG d'une entreprise et philanthrope qui souhaite mettre en place un centre de formation orienté vers ces techniques de production agricole dans le Vaucluse. A ce titre, des ingénieurs togolais et sénégalais viendront former des arboriculteurs de la région à l'agroforesterie, ce qui est pour le moins étonnant. A l'origine, nous avons sollicité la fondation de ce milliardaire afin de financer un projet au Sénégal.

Matthieu GUARY

Les relations entre les ONG et les entreprises font l'objet de débats au sein des associations et soulèvent des interrogations. Est-ce le cas au niveau d'ICD-Afrique ? Avez-vous été amenés à définir une charte éthique ? Comment avez-vous

bâti cette relation de confiance avec les acteurs du privé afin que les partenariats ne pâtissent pas d'un procès d'intention ou d'une méfiance mutuelle ?

Henri DALBIES

C'est un sujet délicat. Il est vrai que certaines sensibilités au sein de notre Conseil d'Administration s'interrogent sur les modalités de financement de nos actions. Par exemple, est-il opportun de financer nos actions de tourisme solidaire par un grand groupe de tourisme de masse ? Nous nous posons ces questions éthiques. En tout état de cause, il est indispensable de contacter les entreprises pour faire appel à leur savoir-faire *via* le mécénat ou les fondations. Il est également intéressant qu'une structure privée passe par le filtre d'une ONG pour s'implanter, car nous sommes alors en mesure de l'orienter vers les territoires présentant de réels besoins, au-delà du seul intérêt économique. C'est cette notion que nous nous efforçons d'intégrer dans nos partenariats. Nous essayons d'avoir un dialogue relativement franc et direct.

Matthieu GUARY

Merci beaucoup. Nous poursuivons à présent avec la présentation de l'ACIM, par Sandrine TABARD.

Sandrine TABARD, Directrice des projets, Agence pour la Coopération Internationale et le développement local en Méditerranée



Le cœur de métier de l'ACIM, qui est désormais l'Agence de l'Entrepreneuriat en Méditerranée, est le développement économique et la création d'activités dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, essentiellement la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Nous travaillons avec les acteurs de l'accompagnement à l'entrepreneuriat des pays du sud et favorisons les échanges avec les acteurs de

l'accompagnement des pays du nord. Nous accompagnons également les diasporas qui souhaitent développer des projets dans leurs pays d'origine en internationalisant une activité existante en France ou en créant une nouvelle entreprise. Nous leur proposons à ce titre des actions de sensibilisation dans les territoires du sud, des mises en relation, des rencontres en *B to B*, etc.

Matthieu GUARY

Compte tenu de votre retour d'expérience dans l'accompagnement des entrepreneurs sur les deux rives de la Méditerranée, pouvez-vous nous résumer les attentes, les besoins, etc. des acteurs économiques du sud ?

Sandrine TABARD

Nous travaillons avec des acteurs très variés. Il peut s'agir d'associations, de collectivités, de ministères, etc. c'est-à-dire tous les acteurs intéressés par le développement de l'entrepreneuriat. Leurs attentes sont nombreuses, la principale étant la constitution d'un réseau afin d'échanger car chacun agit de son côté. Le constat fait au nord est donc similaire au sud. Les différents acteurs ont besoin d'une mise en réseau, ils ne se rencontrent pas assez, tant sur le plan national qu'international. A notre niveau, nous



avons organisé des rencontres entre intervenants des deux rives, notamment dans le cadre du Forum des acteurs de l'entrepreneuriat en Méditerranée organisé en février dernier à Marseille. Cet événement a donné naissance au réseau CIMED, qui est le réseau des initiatives entrepreneuriales en Méditerranée au sein duquel pourront échanger l'ensemble des acteurs de l'accompagnement. Ainsi, si nous devons identifier un seul besoin au niveau des acteurs du sud, ce serait ce souhait d'échanger et de partager les expériences.

Matthieu GUARY

Je reviens à ce constat de cloisonnement des réseaux. En est-il de même dans votre domaine ? Avez-vous pu y remédier et contribuer à des croisements ?

Sandrine TABARD

Oui et non. Il est très difficile d'échanger et de créer des réseaux, tant au sud qu'au nord. Cette

situation est regrettable car, comme vous le disiez, cette démarche permettrait de massifier les initiatives. C'est vraiment le souhait de l'ensemble des acteurs. Pour notre part, nous considérons que faire partie d'un réseau est, certes, appréciable, mais il importe en premier lieu que les acteurs aient envie de travailler entre eux. C'est la raison pour laquelle nous avons invité des acteurs de l'accompagnement des deux rives à participer à plusieurs ateliers et forums afin de réfléchir aux axes de développement de l'entrepreneuriat en Méditerranée. Il en est ressorti plusieurs pistes de travail, notamment la réalisation d'une cartographie de l'ensemble des acteurs et la création d'un site web. La prochaine étape consistera d'ailleurs à travailler sur ce site pour donner davantage de visibilité aux différentes parties prenantes et favoriser les échanges.

Autre piste envisagée, l'homogénéisation des outils et des méthodologies d'accompagnement existants. A ce titre, les différents acteurs sont

prêts à partager leurs connaissances en vue de la création d'une académie des accompagnateurs en Méditerranée. Il existe en effet des disparités dans l'approche des notions d'accompagnateur à l'entrepreneuriat, que ce soit au sud ou au nord. Cette académie permettrait par la même occasion de légitimer les métiers de

l'accompagnement, grâce à un travail commun sur la définition de contenus concrets.

Troisième piste, l'organisation d'une campagne de sensibilisation à l'entrepreneuriat en direction des jeunes et des femmes en Méditerranée. Cette action constituera d'ailleurs l'un de nos prochains objectifs.

Matthieu GUARY

Comment travaillez-vous avec les réseaux d'accompagnement des pays du sud, et ce sans entrer dans la substitution ? Avez-vous observé des amorces de mise en réseau ou de regroupement de projets au niveau des partenaires d'accompagnateurs du sud ?

Sandrine TABARD

L'objectif n'est pas de montrer notre savoir-faire et d'être dans une posture descendante, mais de nous inscrire dans une démarche de partage et de co-construction. A notre niveau, nous nous

appuyons sur l'expertise des acteurs régionaux et nationaux, à savoir les réseaux existants, les couveuses, les pépinières d'entreprises, etc. Pour tout projet, l'idée est de prendre connaissance de la situation locale, puis de réfléchir à la manière de travailler ensemble, co-construire des outils, etc. Il s'agit donc d'échanger et de s'enrichir mutuellement.

Matthieu GUARY

Est-ce que des initiatives de mise en réseau des dispositifs et des expériences d'accompagnement émanent des acteurs maghrébins ? Est-ce que des réseaux typiquement sud-méditerranéens ou ouest-méditerranéens, par exemple, se mettent en place afin de s'intégrer dans des réseaux plus larges davantage à l'initiative de structures comme l'ACIM ou la CCI Marseille-Provence ?

Sandrine TABARD

Cela dépend des structures d'accompagnement qui sont fort nombreuses. S'agissant du micro-crédit par exemple, il existe un certain nombre de réseaux d'acteurs de la microfinance. Il est à retenir l'envie de créer un réseau méditerranéen, au-delà d'un réseau spécifique sud ou africain.

Pour sa part, l'ACIM essaye de favoriser les échanges sud-sud. Ainsi, si nous considérons qu'un acteur est excellent dans son domaine, nous l'incitons à partager son expérience et à former d'autres intervenants. Nous avons d'ailleurs organisé une rencontre entre un acteur marocain, Attawfiq, une agence de micro-crédit et UTSS, organisme spécialisé dans l'accompagnement rural. Cette conférence leur a permis d'échanger des outils et des connaissances.

Matthieu GUARY

Vous avez également mentionné une mission spécifique d'accompagnement des initiatives économiques portées par les diasporas. Quelle est la plus-value de cette mobilisation des diasporas dans les projets de développement économique ?

Sandrine TABARD

Nous accompagnons les diasporas depuis 2009. A ce titre, nous avons observé un véritable engouement ces quatre dernières années, en lien avec l'intérêt de l'Union Européenne, des collectivités et des autorités ministérielles locales. Nous travaillons par exemple avec le Ministère chargé des Marocains résidant à l'Etranger sur le projet Maghrib Entrepreneurs, qui a pour objet l'accompagnement d'une centaine de porteurs de projets issus de la diaspora marocaine. Nous conduisons également une action avec le Ministère de l'Industrie et la

Direction Générale des PME de Tunisie, qui ont eux aussi manifesté une réelle volonté d'accueillir cette diaspora et de faire en sorte qu'elle se développe. Notre plus-value consiste en cet accompagnement du début jusqu'à la fin du projet. Dès le départ, nous nous attachons à sensibiliser les diasporas, à leur donner un maximum d'information sur la situation locale et ses enjeux, à les aider dans le montage des business plans, etc. Nous planifions plusieurs ateliers en amont, avant d'organiser une réunion dans le pays d'accueil afin que les porteurs de projets rencontrent des acteurs locaux. Ils sont ensuite pris en charge par les structures d'accompagnement locales.

Cet accompagnement est essentiel pour les diasporas, qui se sentent souvent isolées dans leurs projets d'investissement dans leurs pays d'origine. Notre objectif est de les aider à se mettre en réseau, en France et au sud, grâce aux ateliers de sensibilisation. Voici quelques mois, nous avons organisé à Marseille une rencontre professionnelle « Diaspora Lab », avec une soixantaine de porteurs de projets issus des diasporas marocaine, algérienne et tunisienne. Cet événement leur a permis d'échanger des idées et de rompre cet isolement. En effet, lorsqu'un membre d'une diaspora souhaite investir dans son pays d'origine, il s'agit souvent d'une histoire de cœur, mais la personne ne connaît pas nécessairement les spécificités locales et se sent un peu perdue. A cet égard, un soutien en amont, puis sur le terrain représente un vrai plus.

Matthieu GUARY

Ces initiatives donnent-elles lieu à un retour au niveau du tissu économique de la région PACA ? Est-ce qu'une création d'activité au sud a contribué à une relance ou un développement d'activité au nord ?

Sandrine TABARD

Le projet de Latifa MIGNONE est un excellent exemple d'échanges croisés entre le nord et le sud. J'évoquerai également l'exemple d'un jeune marocain qui a participé aux épreuves de ski alpin lors des Jeux Olympiques de 2010, ce qui était une première. Il souhaite à présent mettre son expertise au service de son pays et des jeunes marocains en France en portant un projet de développement du tourisme autour du ski au Maroc en direction des jeunes issus de quartiers défavorisés. Ce projet ne vise donc pas le développement économique en premier lieu, mais il contribuera indéniablement au développement social.

Matthieu GUARY

Quoi qu'il en soit, les deux sont très liés. Nous avons tenté de dresser un panorama des différentes parties prenantes intéressées par ces questions de coopération et de développement économique. A partir des différents retours dont nous venons de prendre connaissance, il convient de définir les éléments clés de la relation à construire et de répondre à ce besoin fort de croisement entre les dynamiques économiques des entreprises et les dynamiques de coopération et de développement. Je vous propose à présent d'échanger avec nos intervenants.

Yves DARDE, AGIR abcd06 et Electriciens Sans Frontières

Outre les projets de solidarité internationale, les interventions étaient relativement orientées sur les échanges économiques entre le nord et le sud. A ce titre, Monsieur ZANIN a souligné la nécessité de décloisonner, de massifier et d'enclencher une dynamique. Nous constatons en effet que différents acteurs présents aujourd'hui dans la salle ne se connaissent pas ou peu. Je pense donc que l'appel à l'ouverture des réseaux est une bonne initiative. Pour autant, il importe que la machine ne soit pas trop lourde pour les porteurs de projets qui s'adresseraient à vos structures.



Notre ONG, AGIR abcd, est peu connue. Elle est pourtant sollicitée par environ 80 pays afin de traiter des problématiques de compétence économique de tout ordre. A cet égard, je devrais me trouver aujourd'hui au Ghana pour travailler sur la création d'une route de 5 km. L'industrie naissante du cuir au Pérou a également fait appel à nos ressources pour développer cette activité. Or ce sont des exemples que peu de personnes connaissent. Nous avons des professionnels dans le monde entier, notamment en Afrique, car nous développons en parallèle des actions de francophonie. Notre objectif n'est pas d'aider au

développement d'entreprises mais, de par nos compétences et le savoir-faire de nos membres, nous pouvons assister ou étudier sur place des possibilités de partenariat. Si nous souhaitons aider les entreprises françaises à s'implanter à l'étranger et faire en sorte que les entreprises du sud se développent au contact du savoir-faire français, ce ne peut être qu'une bonne chose.

Pour ce faire, AGIR abcd peut mettre à disposition des intervenants qui parcourent le monde à la recherche de personnes et d'entreprises. Quelquefois, les ambassades françaises nous demandent de rencontrer telle ou telle entreprise qui recherche une compétence. Si vous envisagez la mise en relation d'acteurs demandeurs de compétences techniques et d'entreprises désireuses de s'installer dans un pays du sud dans le cadre de la plate-forme de Territoires Solidaires, nous pouvons vous aider.

Philippe ZANIN

S'il est une clé essentielle à la massification de la coopération en matière de développement économique, c'est bien le changement de regard sur les entreprises. Il faut cesser d'opposer systématiquement éthique et développement économique. Il est vrai que certaines entreprises ne sont pas éthiques, mais elles sont minoritaires d'autant plus que nous parlons essentiellement de TPE et PME. A ce titre, la grande majorité des petits patrons souhaite développer au mieux leurs entreprises, souvent familiales, dans le cadre d'un certain nombre de valeurs. Ainsi, si nous voulons massifier, il est indispensable de travailler sur la compatibilité entre la montée en puissance de la performance d'une entreprise et la montée en puissance de son action citoyenne. Les deux doivent aller de pair, chaque partie prenante y trouvant un intérêt, tant les populations locales que les entreprises. Cette synergie est la condition *sine qua non* de la massification, sinon il sera impossible de convaincre de façon massive les patrons de TPE et de PME de s'engager dans des actions de ce type. Seules les grandes entreprises ont les moyens de créer des fondations, de faire du mécénat, de se lancer dans des programmes de RSE, etc. afin de soutenir leur image dans le cadre de leur politique de promotion et de marketing.

Si nous voulons aller au-delà de l'existant et impliquer la grande majorité du tissu économique dans la démarche, il faut rendre cette compatibilité effective. Il n'est pas honteux pour une ONG de conduire une opération utile à la population locale tout en permettant à une entreprise de développer son business dans le même temps, bien au contraire. Inversement, il n'est pas honteux pour une

entreprise de développer son business tout en proposant un produit, un système ou une installation qui sera utile aux populations locales.

Sur la flexibilité, je tiens à préciser que le réseau de réseaux évoqué tout à l'heure en est à ses débuts. Il a vocation à faire entrer d'autres réseaux dans la dynamique, sachant que nous avons obtenu l'attribution du programme Euromed Invest. Dans ce cadre, MedAlliance gère une dizaine de millions d'euros dédiés au financement de petites opérations flexibles, avec des délais de réponse extrêmement courts, des dossiers simplifiés, etc.

Au titre des outils engagés par le réseau, il est à noter les Med-Academies, qui ont pour mission la formation des professionnels de l'accompagnement à la création, au développement, etc. Les participants seront des acteurs du nord et du sud qui, ensemble, suivront des séminaires afin de partager des outils et des méthodes, monter en compétence, etc.

Matthieu GUARY

Pour revenir à l'exemple de l'industrie du cuir soulevé par Monsieur DARDE, comment mobiliser, à un moment donné, des compétences précises dans un réseau d'entrepreneurs ? Est-ce qu'il existe des bases de savoir-faire technique auxquelles des associations comme les nôtres pourraient faire appel ?

Philippe ZANIN

Nous travaillons sur une solution issue d'un atelier de la MEDCOP 21 qui consiste en la mise en place d'une plate-forme de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, c'est-à-dire de repérage des compétences et de leur évolution prévisionnelle en termes de besoin et d'offre aux niveaux local et méditerranéen. Il s'agirait ainsi d'une base de données active et dynamique, qui fournirait une cartographie des compétences des entreprises, mais aussi des universités, des écoles d'ingénieurs, des laboratoires, etc. Cette initiative est donc importante car, pour l'instant, chaque réseau dispose de sa propre base.

Par exemple, les CCI disposent de fichiers d'entreprises au niveau du bassin méditerranéen, avec les activités, les compétences, les produits, etc. Néanmoins, c'est la base des seules CCI, en l'absence de plate-forme dynamique qui cumulerait les *big datas* de l'ensemble des réseaux. Le projet apparaît un peu utopique à court terme, mais nous allons y travailler.

Emilie SILVESTRE, Direction de la Coopération Internationale, Monaco

Le gouvernement princier s'est doté d'une politique Coopération et Développement structurée et formalisée, avec un budget annuel encore modeste mais appréciable de 13 M€ géré par la Direction de la Coopération Internationale (DCI). A ce titre, l'une des priorités de la DCI est le développement local, notamment sur le continent africain et ses pays les moins avancés en Afrique de l'Ouest, mais aussi les autres pays méditerranéens tels que le Maroc, la Tunisie et le Liban. Elle coopère également avec Madagascar et la Mongolie.



La DCI soutient l'entrepreneuriat dans ces pays à travers différents leviers, en premier lieu la formation professionnelle des jeunes *via* des ONG du nord et du sud, des associations locales agricoles au Mali, etc. Elle développe également des jumelages avec des structures monégasques comme le lycée hôtelier, qui accueille chaque année des élèves mauriciens afin de transférer le savoir monégasque dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration. Ainsi, la DCI est à la fois sur du financement de projet et de l'assistance technique destinée aux jeunes.

Par ailleurs, la DCI apporte un soutien aux filières économiques locales, telles que la filière laitière à Dakar, au Sénégal, au travers de subventions. Elle aide de plus en plus les PME, notamment les petites entreprises n'ayant pas accès au financement bancaire, qu'il s'agisse du micro-crédit ou des crédits de banque traditionnels, et qui constituent le « *missing middle* » ou « chaînon manquant » selon Jean-Michel SEVERINO. A cet égard, la DCI travaille en partenariat avec « Investisseurs et Partenaires », un fonds d'investissement soutenant l'entrepreneuriat en Afrique subsaharienne et à Madagascar.

La coopération et la promotion de l'entrepreneuriat en Afrique font partie de nos priorités. Je vous encourage à nous rendre visite à Monaco, d'autant plus que nous sommes voisins. Nous serons ravis d'intégrer le réseau de Territoires Solidaires puisque Monaco est un territoire solidaire très ouvert sur les dynamiques locales et de décentralisation.

Delphine THIBAUD, Chargée de projets, Sens Afrique Solidaire

Je représente Sens Afrique Solidaire, dont le projet consiste à développer sur le terrain des actions de solidarité internationale en faveur de la préservation de l'environnement. Dans ce cadre, nous proposons des actions d'éducation environnementale sur Nice et nous mettons en lien des écoles françaises et africaines, anglophones au Kenya et francophones en Côte d'Ivoire. Cette démarche permet aux élèves de bénéficier d'une ouverture sur d'autres cultures et d'échanger sur les enjeux environnementaux de demain.

Nous soutenons également des activités génératrices de revenus. Néanmoins, de par ma présence aujourd'hui, je confirme que nous avons des difficultés à entrer dans le monde de l'entreprise, qui est un monde relativement cloisonné. Nous avons organisé quelques conférences de sensibilisation sur la préservation de la faune sauvage et la valorisation du papier recyclé à partir de déjections d'éléphants, que nous vendons à Nice. Cela étant, nous souhaitons développer également le levier des congés de solidarité et sollicitons à cet effet des entreprises ou des particuliers afin de nous accompagner et appuyer des projets élaborés avec les populations locales en mission ou sur le terrain. Ces projets solidaires donnent lieu à une déduction fiscale, mais ils permettent surtout à l'employeur de valoriser son image et de mobiliser ses ressources internes en faveur de la solidarité internationale. Il convient donc de promouvoir les congés solidaires, car nous avons besoin de personnes pour nous aider dans nos projets sur le terrain.

Matthieu GUARY

Avez-vous eu l'occasion de faire appel à des volontaires dans le cadre d'un congé solidaire ? Cet outil, peu connu pour le moment, est un excellent moyen de mobilisation des expertises.

Henri DALBIES

Je crois qu'un réseau français organise les congés solidaires. En tant qu'opérateurs de voyages et ONG, nous organisons ce type de séjour. A titre d'exemple, un jeune partira

prochainement pour réaliser des travaux dans une infirmerie de brousse, un père et son fils ont récemment installé le réseau électrique d'une autre infirmerie, etc. Plus de 50 % de nos voyageurs accomplissent des missions de solidarité et de chantiers solidaires. Il s'agit d'étudiants de l'école de commerce de Marseille, d'infirmières, etc. Tous nos voyages bénéficient d'une déduction fiscale, hormis pour la partie aérienne.

Suite aux différentes interventions, je reviendrai sur un projet mené par Electriciens Sans Frontières, avec l'appui de la Société Legrand. Il est essentiel de conduire des projets au Sénégal ou au Bénin avec du matériel de qualité, non seulement pour valoriser le savoir-faire d'une entreprise française, mais aussi pour contrebalancer les produits provenant de Chine. La qualité des éléments que nous apportons *via* les projets solidaires est importante.

Autre exemple, nous sommes aujourd'hui dans les Alpes-Maritimes, près de Grasse. Ce territoire accueille Expressions Parfumées, qui fournit des principes et des parfums à des villageoises de Tambacounda en vue de la fabrication de savons bio et naturels. Cette entreprise est l'un des plus gros fournisseurs de l'Occitane, fleuron de l'économie en PACA qui importe pour sa part du beurre de karité et de l'huile de palme de pays africains. Là aussi, la coopération permet un jeu de billard entre une ONG qui met en œuvre un projet solidaire de développement économique et de la santé, le savon bio ne polluant pas les sols, etc. et une entreprise. Les passerelles se créent et permettent de faire connaître les partenariats qui valorisent des savoir-faire.

Mohamed KHANDRICHE



Voici plusieurs années, nous avons organisé des échanges de savoir-faire sur des thématiques telles que la gestion de l'eau et des déchets, les aménagements urbains, etc. qui ont permis de faire venir des élus et des cadres d'Algérie

intéressés par le fonctionnement des collectivités françaises et le dispositif de délégation de service. Ils ont fait connaissance de nombreuses entreprises comme la Société des Eaux de Marseille, ce qui a donné lieu à la passation de plusieurs marchés en Algérie.

Autre expérience réussie, nous avons également invité de jeunes chefs d'entreprises algériens à suivre des formations, en partie réalisées dans les locaux de l'Université d'Aix-Marseille et en partie en immersion dans les entreprises. Suite à cette initiative, certains entrepreneurs ont conclu des contrats avec les entreprises d'accueil. L'objectif de départ consistant à faciliter les liens a ainsi évolué vers l'ouverture de débouchés. Nous devrions donc travailler davantage avec Territoires Solidaires afin d'avancer ensemble et réfléchir à bon escient sur les liens à développer entre le nord et le sud.

Yves FERRY, Méditerranée Afrique Solidarité, Président

Notre association, basée dans les Alpes-Maritimes, intervient essentiellement en appui des acteurs du développement dans les pays du sud. Nos actions consistent à informer et à sensibiliser au développement solidaire, avec la valorisation de la dimension entrepreneuriale. Nous sommes ainsi dans une région touchée par une crise grave en République Démocratique du Congo, le Kivu, où nous soutenons les habitants d'une presqu'île qui a été relativement épargnée par la guerre de par son positionnement géographique. La population, quasi-exclusivement paysanne, vivait essentiellement de la culture de la banane, malheureusement anéantie par des maladies virales. Néanmoins, il serait possible de développer de nouvelles formes d'entrepreneuriat autour du café, aujourd'hui à l'état embryonnaire. Or nous butons sur les dispositifs d'accompagnement de ces formes naissantes d'entrepreneuriat et de pré-coopératives dans les pays en développement, alors que la coopération entre la société civile du Kivu et l'entreprise Malongo est extrêmement fructueuse. Il conviendrait de réfléchir à cette problématique des dispositifs d'accompagnement, voire à la création d'un incubateur qui conférerait une meilleure visibilité à ces expériences et favoriserait le décroisement.



Matthieu GUARY

Il s'agit d'une expérience intéressante. Avez-vous connaissance de croisements d'initiatives de ce type dans les pays méditerranéens ou de dispositifs d'accompagnement en Afrique ?

Sandrine TABARD

Il existe de nombreux dispositifs différents. Je pense aux couveuses d'entreprises, aux coopératives, etc. Pour notre part, nous ne visons pas la création d'un nouveau dispositif d'accompagnement, mais nous nous appuyons sur l'existant et les ressources qui viennent à nous afin d'améliorer les compétences, les renforcer, échanger, etc.

Yves FERRY

Il s'agirait donc d'un dispositif à créer dans le cadre du décroisement et de l'information partagée. Malgré les difficultés, le potentiel économique dans ces zones très précaires d'Afrique est considérable.

Sandrine TABARD

Je sais que l'association franco-marocaine Migrations et Développement a fait appel aux ressources des collectivités territoriales dans le cadre de ses actions d'accompagnement à la création afin de renforcer leurs compétences et pouvoir répondre aux premiers besoins des porteurs de projets, même s'il ne s'agissait pas de leur mission première.

Philippe ZANIN

Grâce aux crédits accordés par le Ministère des Affaires Etrangères, nous avons organisé des opérations de support à la montée en compétences techniques des chambres de commerce en Afrique noire francophone. Ces structures font partie des acteurs de la création d'entreprise et bénéficieront donc d'un appui technique sur le sujet.

En parallèle, nous envisageons de déployer en Méditerranée et en Afrique une idée expérimentée en PACA, à savoir le parrainage et le coaching de jeunes entrepreneurs par des dirigeants de PME, en l'occurrence du nord. Il s'agit ici de relations de personne à personne, qui ont pour objectif l'accompagnement d'un créateur dans le cadre de plateaux d'échanges.

Henri DALBIES

Il existe un réseau des Conseillers du Commerce Extérieur, qui compte des membres spécialisés dans certains domaines, filières, territoires, etc. Ces acteurs, en relation permanente avec les ambassades et les SCAC, peuvent constituer d'excellents appuis. L'Afrique de l'Ouest compte également des réseaux semblables à celui d'AGIR abcd, qui proposent leurs compétences et leur savoir-faire.



Il serait intéressant de s'adresser au réseau de France Volontaires, qui a noué des relations avec tous les pays du sud et les structures présentes en PACA. A cet égard, ICD-Afrique est partenaire de France Volontaires pour le Sénégal oriental. A notre niveau, pour chaque action entreprise, nous signons une convention de partenariat avec les agences régionales de développement des territoires qui nous orientent et nous aident à mobiliser des compétences. Ce sont des interlocuteurs chevronnés, capables de mobiliser des ressources en ingénierie impressionnantes.

Matthieu GUARY

Pour les problématiques spécifiques de développement agricole, il existe un certain nombre de réseaux de coopération en France, qui proposent des outils d'aide à la création et à la gestion de coopératives. Il conviendrait de les recenser, voire de les inviter à une prochaine rencontre de Territoires Solidaires.

Développement économique et coopération internationale : la valeur ajoutée des partenariats multi-acteurs

Matthieu GUARY

Nous poursuivons nos échanges sur le thème du développement économique, enjeu de la coopération internationale, à travers trois retours d'expérience qui illustrent, chacun à leur manière, l'importance et l'intérêt des croisements de partenariats. Nous commençons avec Latifa MIGNONE, à qui je passe la parole pour nous parler de son expérience de développement de son entreprise au Maroc.

Latifa MIGNONE, Directeur général, Groupe Eliane



Mon aventure a commencé voici 20 ans environ, suite à un stage dans une entreprise de cosmétiques à Barcelone, domaine que je n'ai plus quitté depuis. J'ai créé en 1994 le laboratoire Eliane, situé dans la zone industrielle de Carros en région niçoise. Au fil des années, nous avons travaillé le monde végétal et les huiles essentielles afin de créer différents produits. Nous exploitons aujourd'hui trois marques : Solifa, Ennoïa et Filona, cette dernière ayant pour particularité tout un travail autour de l'huile d'argan. Nos produits ont été commercialisés au départ par le biais de la vente à distance et par correspondance au niveau européen. Par la suite, à l'instar des autres entreprises en cette période de crise économique, nous avons recherché des relais de croissance au niveau des marchés asiatiques et de l'est

avec la promotion et la valorisation du *Made in France*.

Par ailleurs, suite à l'essor de la filière de l'huile d'argan et à l'arrivée tardive de notre ligne de produits sur ce créneau, bien après celles de nos concurrents, mes sœurs et moi-même - car il s'agit d'une affaire de famille et de femmes - avons décidé de ne pas reproduire cette erreur avec l'huile de figue de barbarie et de travailler sur le développement d'une gamme de produits cosmétiques basés sur ce composant et *Made in Maroc*. L'idée consiste ici à transférer le savoir-faire français réputé en matière de produits cosmétiques et de récolter l'huile de figue de barbarie auprès des coopératives. Nous avons en effet rencontré sur place des femmes formidables, qui accomplissent un travail extraordinaire dans l'extraction des huiles. Nous souhaitons donc, par l'intermédiaire de cette gamme cosmétique, promouvoir leur travail et le savoir-faire acquis en commercialisant dans nos circuits de vente des produits *Made in Maroc* à l'huile de barbarie. Pour ce faire, nous avons prévu dans un premier temps de créer une structure commerciale, puis de dupliquer une unité de production au Maroc à terme.

Matthieu GUARY

Comment avez-vous repéré les partenaires nécessaires à votre projet au sud ? Je sais que l'ACIM est intervenue. Pourriez-vous nous résumer votre mode opératoire ?

Latifa MIGNONE

Nous avons compris dès le départ que l'idée seule ne suffisait pas. En effet, étant nées en France, nous ne connaissions pas les us et coutumes ou le langage des affaires au sud. Nous ignorions donc comment démarrer notre projet, quels interlocuteurs contacter, etc. Sur les conseils d'un ami, j'ai pris contact avec l'ACIM et participé à un atelier pour les porteurs de projets issus de la diaspora marocaine sur Marseille. Cette rencontre a véritablement été le point de départ de notre projet. Grâce à l'ACIM nous avons également assisté à des ateliers à Casablanca, au cours desquels nous avons pu nouer les contacts

dont nous avons besoin, notamment pour rencontrer les coopératives. L'ACIM a été un véritable facilitateur de contacts et nous a fait gagner un temps précieux, sachant que nous évoluons dans un métier extrêmement règlementé. Ce partenaire nous a permis d'accomplir les nombreuses démarches administratives inhérentes à notre activité de par ses recherches d'interlocuteurs.

En outre, de par mon expérience en France, je pensais que les études de faisabilité et le *business plan* se construiraient à l'identique. Or il a été nécessaire de reprendre l'intégralité du projet, tant sur le fond que sur la forme. Nous avons bénéficié de l'accompagnement de la Fondation de la Banque Populaire, qui nous a été présentée par l'ACIM. C'est ainsi que nous avons pu présenter un *business plan* en adéquation avec le schéma de pensée du sud. Sans leur aide, nous n'aurions pas été en mesure d'avancer, la gamme en étant aujourd'hui au stade de la conception en vue d'un démarrage en juillet.

Matthieu GUARY

Vous avez évoqué le savoir-faire des femmes du sud. Quel est leur statut ? Comment sont-elles organisées ? Comment travaillez-vous avec elles ?

Latifa MIGNONE

Ce sont des mères de famille, qui se sont réunies en coopérative et qui reproduisent avec l'huile de figue de barbarie ce qu'elles ont fait avec l'huile d'argan. A cet égard, il est à noter qu'une tonne de fruits est nécessaire pour obtenir 25 kilos de graines, puis 1 litre d'huile. Je vous laisse imaginer le travail que le procédé d'extraction peut représenter. Par le biais des coopératives, ces femmes essayent de promouvoir leur métier et de commercialiser les produits dérivés de leur travail. Elles savent en effet fabriquer de l'huile de figue de barbarie, mais ignorent encore comment développer ses applications. La première étape consistera donc à les accompagner dans le conditionnement de

produits cosmétiques et de crèmes, tout l'enjeu étant qu'elles soient parties prenantes de l'aventure.

Matthieu GUARY

Au-delà de ce projet entrepreneurial, avez-vous croisé d'autres dynamiques de développement local dans le cadre de projets de coopération décentralisée ?

Latifa MIGNONE

Il est vrai que, dans le cadre des ateliers, nous rencontrons de nombreuses personnes. Nous restons en contact avec certaines mais, de là, à dire qu'une véritable communication s'instaure, ce n'est pas mon ressenti. Je prendrai pour exemple d'initiative fructueuse celle du Ministère des Marocains du Monde, qui a réuni des femmes entrepreneuses du monde entier. Cette rencontre a été un moment extraordinaire et nous a



véritablement permis d'échanger. Nous avons ainsi constaté que nous avons toutes un point commun : l'envie de monter des projets au Maroc, ce qui a donné lieu à la constitution d'un réseau. Cela étant, il est vrai que nous avons tous, les uns et les autres, la volonté, mais chacun se retrouve

pris par son projet. Au final, nous pouvons déplorer un manque de communication et de retour d'expérience entre nous.

Matthieu GUARY

Vous envisagez de créer en premier lieu une structure commerciale, puis de dupliquer une unité de production. Comment envisagez-vous la complémentarité entre la production marocaine et la production française ?

Latifa MIGNONE

Les produits issus de la production française alimenteront notre démarche de valorisation du savoir-faire français et du *Made in France*, auxquels nous tenons beaucoup. La production de l'usine marocaine aura pour objectif la promotion du *Made in Maroc*, de par l'utilisation et l'exploitation d'extraits et d'ingrédients marocains. Les activités seront

donc complémentaires, avec une passerelle entre les sites français et marocains. L'objectif final vise en effet le transfert d'un savoir-faire afin de dupliquer l'activité. Il ne s'agit en aucune manière d'une délocalisation.



Matthieu GUARY

Vous avez évoqué un rapport d'1 tonne de fruits pour 1 litre d'huile. Qu'en est-il des 99 % restants ? Avez-vous réfléchi à un procédé de transformation davantage intégré ou au recyclage ?

Latifa MIGNONE

La question du recyclage se pose, sachant qu'une partie des fruits est transformée en confitures et que le reste est donné au bétail. Nous envisageons de créer des enveloppements, mais le projet en est vraiment au stade expérimental. Nous sommes en effet confrontés à l'absence de bibliographie et de recul sur les bienfaits de la poudre issue de figes de barbarie. Or la cosmétique est un métier très réglementé qui implique la vérification et l'authentification des allégations avancées. Nous espérons donc que les grands groupes se pencheront bientôt sur le sujet et financeront les recherches.

Matthieu GUARY

Etes-vous toujours accompagnée par l'ACIM ? Avez-vous d'ores et déjà été amenée à transférer votre savoir-faire et votre expérience auprès d'autres créateurs d'activités dans les pays du sud ?

Latifa MIGNONE

L'ACIM poursuit son accompagnement, qui est toujours d'actualité. Pour ma part, je suis prête à transmettre et à partager mon expérience, plus de deux années ayant été nécessaires pour monter le projet. Néanmoins, je préférerais que notre activité

démarré réellement de manière à pouvoir échanger sur l'intégralité de notre parcours. En effet, faire part d'un retour à d'autres porteurs de projet à ce stade m'apparaîtrait prématuré, car je considère que notre démarche est encore théorique.

Matthieu GUARY

Merci Je passe la parole à Monsieur GALLAND, qui va nous présenter l'expérience de Malongo dans le domaine du commerce équitable.

Jean-Christophe GALLAND, Responsable Partenariats pays producteurs

Malongo est torréfacteur de café depuis 1934. Il s'agissait au départ d'une petite brûlerie installée dans le centre de Nice, qui s'est progressivement agrandie avant de poursuivre son activité à l'échelle nationale sur ses deux marchés de prédilection : les grandes surfaces et les cafés-hôtels-restaurants.



Malongo s'est engagé dans une démarche de commerce équitable dès 1992, à l'initiative de son Directeur Général qui souhaitait faire entrer des cafés labellisés Max Havelaar en supermarché. Par la suite, l'entreprise a lancé en 1997 le Café des Petits Producteurs, ce qui constituait une petite révolution puisque les prix d'achat et de vente du café étaient plus élevés que ceux de la concurrence, soit un discours pour le moins inhabituel pour les acteurs des grandes surfaces. Pour autant, ce choix a rencontré un réel succès. Malongo est aujourd'hui le premier intervenant français en commerce équitable, de par l'achat de 7 200 tonnes de café vert, dont 4 000 issues de filières équitables chaque année.

En deux mots, le commerce équitable est un modèle économique qui valorise l'équité en

termes de répartition des valeurs. Il se fonde sur des filières courtes, avec l'achat de matières premières directement auprès des coopératives de petits producteurs à un coût plus élevé que celui des centrales, suffisamment rémunérateurs pour permettre aux populations de vivre dignement de leur travail. En contrepartie, les coopératives locales proposent des produits de qualité.

Matthieu GUARY

Au-delà de la rémunération des petits producteurs, votre démarche de commerce équitable prévoit l'accompagnement d'un certain nombre de projets alternatifs ou périphériques à la production de café à l'initiative des coopératives. Pour autant, l'entreprise n'est en rien tenue d'apporter son soutien aux projets de ses partenaires commerciaux en-dehors des domaines qui l'intéresse directement.

Jean-Christophe GALLAND

Notre relation va au-delà des seuls échanges commerciaux. En effet, notre intérêt est d'avoir des partenaires au sud suffisamment forts et pérennes pour pouvoir nous garantir une qualité et des volumes constants année après année. C'est la raison pour laquelle nous soutenons de nombreux projets autour de la filière café, avec un accompagnement au cas par cas en fonction des spécificités des coopératives concernées. Il peut s'agir ainsi d'améliorer la production agricole afin d'accroître le rendement, donc les revenus des producteurs. Tel est le cas au Mexique, où la production moyenne est de l'ordre de 3 tonnes/hectare alors qu'il serait possible d'atteindre les 10 tonnes/hectare en bio avec de meilleures pratiques agricoles. Nous travaillons également sur la diversification des revenus et des activités, parce que la monoculture génère de fait une dépendance toujours dangereuse face aux aléas et aux risques de perte d'une récolte. Nous encourageons donc la diversification d'activités, telles que l'écotourisme au Mexique et au Laos, la valorisation des arbres et des fruits tropicaux liés à la culture du café, etc.

Matthieu GUARY

Quelles modalités d'accompagnement mettez-vous en œuvre ? S'agit-il d'ingénierie, d'appui financier, d'appui à la commercialisation, etc. ?

Jean-Christophe GALLAND

L'accompagnement est mis en œuvre au cas par cas, en fonction de la demande des producteurs. Nous sommes ainsi susceptibles d'appuyer les porteurs de projets avec de l'assistance technique à l'occasion de la création d'un centre de formation à l'agriculture biologique intensive, par exemple. Cette structure a été montée avec les producteurs mexicains et une université afin d'organiser des formations de producteur à producteur et transmettre de bonnes pratiques.

Nous travaillons également au Laos sur l'amélioration de la qualité, avec la réintroduction d'anciennes variétés de café dont le profil aromatique est bien supérieur aux hybrides actuellement cultivés. De par la greffe envisagée sur des pieds de robusta, nous augmenterons le rendement et la productivité tout en conservant la qualité de la variété traditionnelle.



Matthieu GUARY

Quels sont vos partenaires pour la mise en œuvre des projets, outre les producteurs eux-mêmes ?

Jean-Christophe GALLAND

S'agissant du financement, nous travaillons peu avec les ONG. Nos partenaires privilégiés sont les coopératives de petits producteurs, même si nous faisons ponctuellement appel à des bailleurs de fonds tels que l'Agence Française de Développement qui a financé un projet au Laos, le Fonds International de Développement Agricole qui a aidé à la relance de la caféiculture sur l'île de Sao Tomé ou l'Union Européenne dans le cadre d'un projet culturel à Cuba.

Matthieu GUARY

Est-ce que des croisements ont pu être opérés entre vos interventions et d'autres projets

issus des collectivités locales, des ONG ou encore des bailleurs de fonds internationaux ?

Jean-Christophe GALLAND

Pour reprendre l'exemple du Kivu, nous travaillons en collaboration avec une association de Mouans-Sartoux afin de développer la filière café. Les croisements sont fonction des projets que nous soutenons, qui exigent parfois un appui financier. Ils sont également le fruit de rencontres et d'opportunités que nous saisissons.

Matthieu GUARY

Je constate que, souvent, les expériences réussies résultent d'un coup de chance.

Jean-Christophe GALLAND

Un excellent exemple du rôle heureux du hasard est le développement de la filière café au Laos, suite à mes congés dans ce pays où j'ai pu rencontrer une coopérative et monter un projet avec les producteurs locaux. De 2 conteneurs au départ, nous sommes passés à 60 en l'espace de quelques mois, ce qui a favorisé le développement local et engendré un effet d'entraînement au niveau régional.



Matthieu GUARY

Nous avons évoqué les transferts d'expérience en direction des pays du sud. Quels enseignements pourrions-nous tirer de ces démarches pour les filières de proximité et leur développement ?

Jean-Christophe GALLAND

Nous constatons que les producteurs de lait, les maraîchers, etc. jettent des milliers de tonnes de denrées chaque année car ils se voient contraints de vendre à des prix inférieurs aux coûts de production. A cet égard, le modèle économique du commerce équitable a démontré qu'il fonctionnait et que des filières pouvaient assurer leur pérennité en payant un juste prix aux producteurs. Il serait donc intéressant d'appliquer ces principes aux petits producteurs de nos territoires.

Matthieu GUARY

Est-ce que les acteurs français, voire européens, du commerce équitable sont réunis en réseau ou en association ? Avez-vous défini des axes d'intervention en commun ?

Jean-Christophe GALLAND

Les principaux acteurs français sont réunis au sein de la Plate-forme pour le Commerce Équitable (PFCE), dont est également membre le label Max Havelaar. D'autres acteurs comme Ecocert ont également un label équitable. Au niveau mondial, je peux citer le *World Fair Trade Organization* (WFTO).

Laurence GRIETTE

Dans le cadre de vos projets de diversification de la filière café et face aux besoins exprimés, êtes-vous amenés à solliciter d'autres compétences auprès d'autres entreprises ou associations pour contribuer à la montée en puissance d'une démarche ?

Jean-Christophe GALLAND

C'est souvent le fruit d'opportunités. A titre d'exemple, nous sommes en train de monter une filière dédiée à la valorisation

d'écorces au Mexique en partenariat avec une entreprise de Grasse. Le projet est bien évidemment porté par la coopérative de producteurs de café, avec des débouchés d'ores et déjà assurés.

Laurence GRIETTE

D'où l'utilité d'un réseau permettant la mise en relation avec différents types d'entreprises ou d'associations susceptibles de représenter des relais complémentaires d'action.

Jean-Christophe GALLAND

Le travail en réseau est toujours indispensable.

Matthieu GUARY

Ce seront les maîtres mots de cette journée. Merci pour ce retour. Je passe la parole à

Monsieur HUBER, qui va nous présenter une expérience un peu particulière, fruit du croisement d'individus et de parcours originaux.

André HUBER, Président, Partager la Terre

J'ai fondé l'association Partager la Terre en 2010, après une longue expérience de fonctionnaire au sein de l'Agence de l'Eau.



Cette démarche résulte de la découverte des idées de Pierre RABHI, qui est un paysan avant tout, mais aussi un philosophe, un écrivain, un poète et un conférencier. Il a notamment pour mérite, dans les années 1950-1960, d'avoir pris le contrepied du modèle agricole promu à l'époque pour revenir à un modèle de « sobriété heureuse » comme il le dit lui-même dans ses livres. Il a ainsi démontré qu'il était possible de produire des légumes sains en autosuffisance sur une terre ingrate, expérience qu'il a promu par la suite à différentes échelles en France et dans le monde. Pierre RABHI a également travaillé au Burkina Faso, où il a monté un centre de formation à Gorom-Gorom et réfléchi à une profonde réforme agraire à la demande du Président SANKARA. Suite à cette expérience, il a créé l'association Terre et Humanisme en 1994 afin de promouvoir l'agroécologie et proposer des formations ouvertes à tous types de public désireux de cultiver une autre relation à la terre et d'aller vers l'autosuffisance alimentaire. Cette association consacre par ailleurs une grande partie de son activité à l'action internationale en soutenant des expériences locales, sur la base de projets souvent issus de rencontres. L'aide apportée consiste essentiellement en la formation d'animateurs en agroécologie. L'idée est de

trouver des leaders paysans au sein d'une communauté et de leur donner les moyens de développer l'agroécologie. Dans ce cadre, les animateurs formés en France déploient leurs connaissances auprès des populations locales. L'association s'appuie également sur des animateurs endogènes, présents essentiellement en Afrique de l'ouest et du nord, ainsi que sur un réseau méditerranéen. L'action de Partager la terre vient en prolongement de cette philosophie avec l'ambition de développer l'agroécologie dans la région.

Matthieu GUARY

Comment êtes-vous passés de la formation à un savoir-faire à l'accompagnement d'une entreprise désireuse de s'engager dans cette démarche d'agroécologie ?

André HUBER

Il s'agit d'une rencontre avec Patrice DE COLMONT, qui est le gérant du Club 55 à Ramatuelle, haut lieu de la « jet set » sur la Côte d'Azur. Voici quelques années, Patrice DE COLMONT a découvert la démarche et les idées de Pierre RABHI, qui ont eu sur lui une résonance particulière. Il s'est ainsi passionné pour cette philosophie et a décidé d'acquérir en 2015 le Château de la Mole, domaine de 186 hectares où a vécu Antoine DE SAINT-EXUPÉRY, pour en faire un lieu emblématique de l'agroécologie. Son projet s'inspire de l'expérience du monastère orthodoxe de Solan, près d'Uzès, où ont été appliqués durant 25 ans les principes d'agroécologie qui ont permis d'obtenir des résultats exceptionnels tant sur le plan de l'agriculture que de la protection des milieux naturels. Nous démarrons actuellement la mise en place des productions.



En parallèle, je poursuis les activités de l'association Partager la Terre, notre objectif

étant de développer l'agroécologie. Pour ce faire, nous conduisons des actions de formation, d'animation et de sensibilisation avec la mise à disposition d'un lieu d'accueil pour les stagiaires et les visiteurs.

Matthieu GUARY

Par ailleurs, l'accompagnement que vous apportez à Patrice DE COLMONT dans son projet l'amène à réfléchir à des actions de développement international.

André HUBER

En effet, il s'est donné pour mission d'apporter toutes les aides possibles à la promotion de l'agroécologie, notamment au sein de son réseau. Il a ainsi aidé au montage du fonds de dotation Pierre RABHI, qui a vocation à soutenir des projets en France et à l'international. Je pense qu'il a pour ambition de faire du Château de la Mole une Villa Médicis de l'agroécologie, où des acteurs du monde entier pourraient échanger sur cette approche. Nous verrons les résultats dans 25 ans, ce qui est dans l'ordre des rythmes de la nature et du vivant.

Matthieu GUARY

Il me semble que vous développez également ce type d'accompagnement avec d'autres entreprises et organismes comme le Crédit Coopératif.

André HUBER

Nous avons monté des partenariats entre Terre et Humanisme et le Crédit Coopératif. En effet, si nous voulons diffuser davantage l'agroécologie, il est nécessaire d'avoir des financements. A ce titre, Josette AMOR, fondatrice d'Epargne en et Conscience a créé un produit distribué par le Crédit Coopératif, le livret Agir, dont la moitié des intérêts est offerte à Terre et Humanisme, ce qui représente environ 60 % de son budget. Afin d'illustrer notre démarche, je vous propose d'écouter une intervention de Patrice DE COLMONT.

Une interview de Patrice DE COLMONT est projetée à l'assemblée.

Matthieu GUARY

Au-delà de la dimension philanthropique et du souhait de transmission qui se manifestent très clairement, le projet entrepreneurial de Monsieur DE COLMONT intègre également un volet économique. Cet élément mérite d'être mentionné, sans pour autant présenter de connotation péjorative.

André HUBER

Je crois que le fait de posséder un établissement réputé à Ramatuelle permet de sensibiliser un certain public à l'agroécologie. L'un des enjeux est de produire des légumes, des fruits, du vin, etc. avec un petit caractère exceptionnel qui alimenteront le Club 55. Patrice DE COLMONT et son entreprise seront ainsi des ambassadeurs du goût. En outre, le Château de la Mole accueillera différents événements (mariages, séminaires, etc.) qui permettront également de sensibiliser à l'agroécologie.

Matthieu GUARY

Nous venons d'entendre trois retours d'expérience riches et singuliers. Tout l'enjeu consiste aujourd'hui à favoriser la montée en puissance des initiatives et de leur mise en réseau afin d'améliorer les croisements entre les démarches des acteurs privés et des associations, collectivités locales, etc. dans une perspective d'enrichissement mutuel. La parole est à la salle.



Yonis Abdurahman MUNIR, avocat d'affaires internationales, Association France Ethiopie Corne de l'Afrique

Comme vous le savez, l'Éthiopie est un grand producteur de café. La société Malongo est-elle présente dans ce pays ? Envisage-t-elle des projets humanitaires là-bas ?

Jean-Christophe GALLAND

L'Éthiopie est effectivement le berceau du café, les différents crus étant présents dans

la plupart de nos mélanges. La filière est donc stratégique pour le pays, ce qui a donné lieu à une concentration de l'offre et à la constitution d'une bourse nationale, au sein de laquelle sont regroupées de grandes coopératives contrôlées par l'Etat. En conséquence, il est très compliqué de travailler en direct avec les petits producteurs locaux. Nous achetons donc le café à des exportateurs, qui se fournissent eux-mêmes auprès de la bourse nationale.

Dominique GINOUVES, Chargée de mission, Ville de Marseille

En vous écoutant, je me dis que si nous voulons associer coopération décentralisée et développement économique, il est essentiel de prendre en compte l'intérêt local des collectivités du nord et du sud qui accueillent des filières à privilégier. La Ville de Marseille travaille actuellement sur un projet de coopération décentralisée avec la ville de Tanger sur la thématique environnement, pour laquelle il convient de repérer les acteurs les plus pertinents qu'il s'agisse d'entreprises, d'ONG, d'associations, de collectivités, etc. Il s'agit d'un préalable indispensable à la réussite de toute opération.

Par ailleurs, Monsieur ZANIN invitait à massifier les actions et les croisements. Pour ce faire, il est nécessaire de s'appuyer en premier lieu sur le retour d'expérience de projets pilotes, sachant que nous n'avons pas encore travaillé ensemble, collectivités, entreprises, ONG, producteurs locaux, etc.

Matthieu GUARY

Monsieur ZANIN évoquait l'existence d'un certain nombre de projets pilotes, malheureusement rares et cloisonnés. C'est bien là qu'est la faiblesse et le point négatif du diagnostic que nous pouvons poser aujourd'hui. Pour prendre l'exemple de la Ville de Marseille, avez-vous le réflexe d'aller chercher les opérateurs économiques du territoire susceptibles de vous accompagner lorsque vous engagez des projets de coopération? La réponse sera souvent négative, et ce pour un grand nombre de collectivités. Il est vrai qu'il convient de resserrer le champ des thématiques et des filières à explorer, encore faut-il avoir la connaissance de l'ensemble des acteurs à

mobiliser. C'est la raison pour laquelle les croisements apparaissent indispensables.

Yves DARDE

La question des décloisonnements est liée à la mise en lumière des expériences. Si nous interrogeons tous les acteurs présents dans cette salle, nous serions sans doute étonnés de la richesse des démarches entreprises, qu'elles soient sociales, économiques, etc. Il serait donc opportun de faire tout un travail de dépoussiérage et de recensement des expériences pour en comprendre les logiques et en saisir les potentialités. Nous aurions ainsi énormément d'éléments à partager. Pour revenir à l'agroécologie, il s'agit d'une expérience fondatrice à analyser au regard de son impact sur les sociétés et de son caractère déterminant pour les agricultures du sud.

André HUBER

L'une des spécificités de Terre et Humanisme est de répondre à des demandes locales et d'établir un diagnostic, qui se fonde sur le recensement des besoins auprès des acteurs de terrain. Pour ma part, lors de mon parcours au sein de l'Agence de l'Eau, je me suis heurté à la sectorisation et à la spécialisation des financeurs potentiels, ce qui est une véritable catastrophe. Il est essentiel que la vision des choses évolue.

Yves FERRY

Le constat étant posé, que proposez-vous? Quel réseau souhaitez-vous mettre en place? Nous sommes prêts à participer à la réflexion.



Matthieu GUARY

Il me semble que l'un des enjeux des différentes rencontres organisées par Territoires Solidaires consiste à définir le plan stratégique du réseau pour les prochaines années.

Laurence GRIETTE

Tout à fait, l'objectif de Territoires Solidaires, par le biais des rencontres thématiques et des moments d'échanges qui ont été organisés ces dernières années en région, était de permettre la rencontre des différents acteurs afin d'identifier qui fait quoi, sur quel territoire, et de mieux cerner les besoins.

Il s'agissait également, à la lumière des expériences des uns et des autres dans les domaines de l'agriculture, le tourisme solidaire, la jeunesse, la santé, l'environnement, etc. d'encourager des partenariats innovants.

Territoires Solidaires est un réseau relativement jeune, qui avait besoin de prendre connaissance de l'existant, afin d'élaborer et proposer une offre plus opérationnelle. Cela étant, nous mettons d'ores et déjà un certain nombre d'acteurs en réseau, avec un accompagnement spécifique pour nos membres.



Simon MARTIN, Consultant

Pour donner quelques éléments de contexte, je précise que Territoires Solidaires a été créé par 2 collectivités territoriales et 7 associations. Il a donc été nécessaire de recruter d'autres membres dans un premier temps sachant qu'un réseau n'est fort que par ses membres et leur diversité. Territoires Solidaires, c'est aussi une vingtaine d'initiatives chaque année : des petits déjeuners d'échanges, des journées de formation gratuites, etc.

Matthieu GUARY

J'ai bien noté, au travers des différentes interventions, la nécessité de croiser, de renforcer et de mutualiser face aux cloisonnements que nous déplorons tous. Cependant, au regard de la pléthore de réseaux existants, il importe de ne pas

repartir dans une dynamique de création de méta-structure. Une telle logique n'est plus viable dans un contexte de financement public en voie de raréfaction et de financement privé surmobilisé en conséquence. Il est préférable d'orienter la réflexion sur la recherche d'outils opérationnels permettant les échanges, les rencontres, la massification des actions, etc.

En outre, j'ai constaté l'existence d'une multitude de projets pilotes affichant une belle réussite. A un moment donné, où enregistrer ces expériences et cette richesse pratique à capitaliser ? Il s'agit d'un enjeu fort pour nos réseaux que d'avoir une base de données suffisamment exhaustive et visible pour permettre à un porteur de projet à la recherche d'un spécialiste du cuir, par exemple, d'avoir une réponse sous quelques jours. Il apparaît aujourd'hui essentiel de mettre nos spécificités et nos outils au service du collectif pour pouvoir bénéficier des enseignements et de l'exhaustivité dont nous avons besoin.

Enfin, la communication est fondamentale, et ce par le biais d'outils ouverts, gratuits et de qualité qui permettront le transfert de savoir-faire à grande échelle que nous attendons.

Henri DALBIES

Nous avons réuni aujourd'hui des ONG, des collectivités et des entreprises. Il me semble qu'il manque l'université, la jeunesse et le volontariat. Or ces acteurs sont essentiels à notre recherche d'optimisation et d'efficacité pour nos opérations. A cet égard, il serait intéressant de développer des antennes locales dans les territoires, avec des binômes d'étudiants volontaires représentant la rive sud et la rive nord. Ils auraient pour mission de faire le lien avec l'administration locale, de réunir les parties prenantes ou intéressées par un projet, etc. Nous avons ainsi organisé un forum des acteurs de la coopération à Tambacounda avec des opérateurs français et belges, qui intervenaient sur le même sujet sans partager leurs connaissances. Cette initiative a permis de faire apprécier l'intérêt de la mutualisation, du partage et des échanges francs, l'objectif étant que les bénéficiaires finaux des projets soient vraiment les attributaires. L'Union Européenne s'est d'ailleurs montrée très favorable à la création d'antennes de la coopération internationale au sens large, avec une représentation des différents acteurs et des usagers.

Laurence GRIETTE

Pour revenir sur le partage d'informations, il est vrai qu'il ne serait pas pertinent de recréer des outils, mais il conviendrait de faire le lien avec l'existant et de mieux travailler en partenariat avec d'autres réseaux.

J'ai également retenu des différents échanges le besoin de rapprocher l'offre de la demande. C'est une piste à creuser au niveau de Territoires Solidaires.

Matthieu GUARY

Je retiens également l'enjeu de responsabilité sociétale des entreprises. Actuellement, les politiques structurées de RSE sont essentiellement portées par les grands groupes, mais ils entraînent avec eux leurs fournisseurs, leurs prestataires, etc. En l'occurrence, il est du rôle d'un réseau comme Territoires Solidaires, de par le dialogue qu'il a su nouer avec les CCE et les acteurs économiques, de démontrer que la coopération et l'action internationales peuvent et doivent faire pleinement partie d'une démarche de RSE. Cela nous aidera à développer les interactions entre les projets de développement que nous portons et les actions de coopération économique initiées par les entrepreneurs.

Un participant

Il est un monde que nous n'avons malheureusement pas entendu, celui de Sophia-Antipolis et des organismes qui accompagnent le développement économique des entreprises d'un territoire. J'ai l'impression que les problématiques portées par Territoires Solidaires ne rencontrent pas d'écho à ce niveau.

Matthieu GUARY

Il est vrai que les pôles de compétitivité ne sont pas représentés aujourd'hui. Néanmoins, ces acteurs ont leur propre dynamique de coopération internationale, du moins pour le Pôle de l'Arbois que je connais un peu. Ils

accompagnent leurs entreprises dans les démarches à l'international.

Latifa MIGNONE

S'agissant de notre filière, il est possible de faire appel au Pôle Pass, ainsi qu'à la Cosmetic Valley, qui sont extrêmement dynamiques et accompagnent les entreprises dans le développement de leurs activités à l'international.

Cécile ELIZALDE, Chargée de mission, Territoires Solidaires

Avez-vous fait appel à un pôle de compétitivité ou à l'ACIM en premier lieu ? Si oui, pourquoi l'ACIM plutôt qu'une autre structure ?



Latifa MIGNONE

Dans le cadre de mon projet au Maroc, les pôles de compétitivité n'étaient pas en mesure de m'aider dans mes recherches d'implantation. Ils sont compétents dans l'organisation de missions commerciales, de représentations à l'étranger, etc. qui correspondent aux

besoins de leurs adhérents.

Cécile ELIZALDE

Il ressort des échanges que nous avons pu avoir avec des porteurs de projets que les entreprises s'adressent à l'ACIM car l'agence possède une vraie connaissance du territoire de coopération. L'ONG ou l'association apporte donc une expertise que les structures privées n'ont pas.

Latifa MIGNONE

Je pense que l'ACIM et ses pairs ne développent pas suffisamment leur communication. En effet, j'ai pris contact avec l'agence, suite à la recommandation d'une de mes relations. Je ne les connaissais absolument pas. Tout au long de notre parcours, nous avons rencontré des organismes et des associations, dont j'ai toujours du mal à retenir les initiales ou le

domaine d'activité. Le paysage des acteurs de l'accompagnement m'apparaît donc relativement flou. L'ACIM nous a permis d'obtenir des résultats, car il s'agit d'une structure dynamique, spécialisée dans l'aide aux diasporas, qui a compris nos problématiques.

Henri DALBIES

Territoires Solidaires aura fait un grand pas le jour où les entreprises feront appel au réseau pour un conseil ou une orientation. A notre niveau, nous avons accompagné en Mauritanie une entreprise de Sophia-Antipolis, le SICTIAM, qui propose un soutien numérique et de la formation en gestion des collectivités locales. Cet acteur avait été contacté à l'origine par l'Ambassade de France afin d'aider le ministère de l'intérieur mauritanien à organiser le prélèvement de l'impôt et la numérisation de documents administratifs. Le SICTIAM s'est adressé à ICD-Afrique, de par nos compétences en aménagement du territoire et en enquête. Les ONG et Territoires Solidaires ont vraiment une carte à jouer pour affirmer leur position stratégique de conseil et d'orientation.

Laurence GRIETTE

Notre rôle s'enrichit en permanence. Nous assurons une première mission d'accompagnement, de conseil et d'information auprès des collectivités et des associations. Néanmoins, grâce aux initiatives que nous avons engagées afin d'améliorer notre connaissance de l'ensemble des acteurs

en PACA, nous visons l'extension de notre champ d'actions aux entreprises pour les encourager à être parties prenantes de projets de coopération initiés par d'autres acteurs locaux, voire à les mener pour leur propre compte.

J'entends aussi certaines frustrations, qu'il est d'ailleurs bon d'exprimer dans ce type de rencontres. Concernant le foisonnement de structures d'accompagnement au



développement économique, je signale que la Région a en projet la création d'un guichet unique, qui aura pour mérite de répertorier un certain nombre d'acteurs. A notre niveau, nous nous efforcerons de vous orienter vers les bons interlocuteurs et de créer des passerelles entre réseaux. C'est là que nous gagnerons en puissance.

Nos prochaines initiatives porteront sur la rédaction d'un guide de la coopération internationale en PACA, ainsi que sur l'organisation d'assises en PACA qui auront pour ambition de réunir une grande variété de publics autour de thèmes clés

(environnement, mobilisation citoyenne, éducation au développement, etc.). Par ailleurs, notre Assemblée Générale du 3 mai permettra de poser les bases de notre prochain plan d'actions, au sein duquel j'espère que vous trouverez votre place et vous incitera à vous engager davantage avec Territoires Solidaires.

Pour clôturer cette rencontre, je vous remercie de votre présence et je vous encourage vivement à adhérer à Territoires Solidaires. Notre réseau, votre réseau est une force de représentation et d'accompagnement de vos actions à l'international. Rejoignez-le !

Annexe

DOSSIER DU PARTICIPANT



LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENJEU DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

*« Pour un développement économique
qui place l'homme au cœur de toutes les ambitions »*

Extrait du Schéma régional de développement économique

Avec le soutien de :



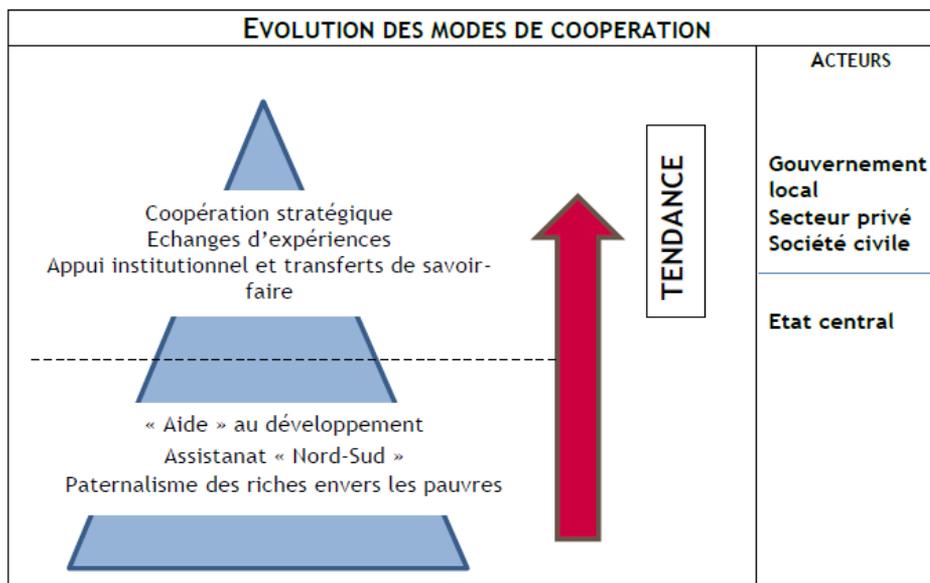
« J'ai demandé à notre diplomatie de développer ce que j'appelle le "réflexe économique"... nous devons aussi améliorer l'ensemble de nos dispositifs qui concourent à l'exportation et à l'attractivité de notre territoire... notamment de nos PME. »

Intervention de Laurent FABIUS, ministre des Affaires étrangères - Conférence inaugurale de l'Ecole des Affaires internationales (Sciences-Po, 6 septembre 2012)

DES ANTAGONISMES SUPPOSES ¹...

Les antagonismes supposés	
Monde économique	Monde de la coopération/solidarité internationale
Enjeux/valeurs de compétitivité, concurrence, profit	vs Enjeux/valeurs de solidarité, bénévolat, humanitaire
Temporalité de court terme (survivre à la crise, à la concurrence ici et maintenant)	vs Temporalité de long terme (développement = enjeu de long terme)
Inscription dans un espace local/national (se soucier d'abord de son propre développement économique dans une perspective de <i>rivalité</i> avec les autres territoires/pays)	vs Inscription dans un espace international, éthos de la solidarité et opposition aux valeurs de concurrence et compétition

... VERS UNE EVOLUTION DES PRATIQUES ²



Le lien entre développement économique et coopération décentralisée devient de plus en plus étroit :

- souhait de démontrer un intérêt local

- implication grandissante des collectivités sur le volet économique

- lien effectué entre mondialisation et développement

¹ Source : Atelier : « Monde économique et monde de la coopération / solidarité internationale : quelles convergences ? », Assises de la Solidarité Internationale en Bretagne, 2014

² Source : Observatoire de la coopération décentralisée, 2008

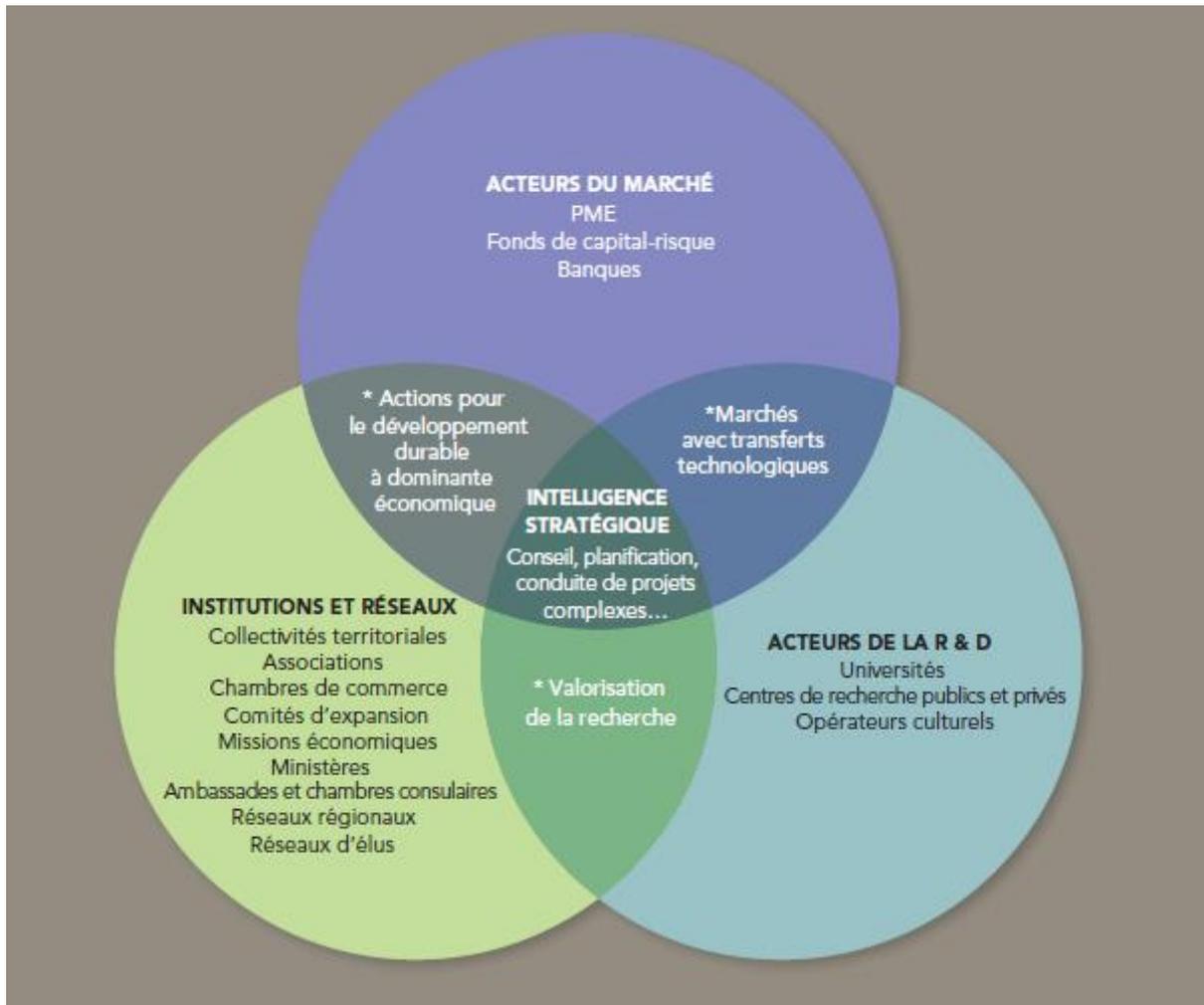
UNE LEGISLATION QUI CONVERGE VERS DES PARTENARIATS PLURI-ACTEURS

Création d'un « comité économique de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD) largement ouvert aux partenaires économiques et sociaux, aux administrations menant des actions internationales, au monde de l'entreprise ainsi qu'à des experts », suite au rapport LAIGNEL.

LA LOI CANFIN OU LOI N° 2014-773 D'ORIENTATION ET PROGRAMMATION RELATIVE A LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ET DE SOLIDARITE INTERNATIONALE, ARTICLE 4 RECONNAIT :

« **Le rôle et la complémentarité** de l'ensemble des acteurs impliqués dans la politique de développement et de solidarité internationale, **notamment les collectivités territoriales, les organisations de la société civile et les entreprises.** [...] **Les entreprises participent à la politique de développement et de solidarité internationale à la fois par leur implantation dans les pays partenaires et par les actions spécifiques** qu'elles mettent en place pour contribuer au développement de ces pays, notamment celles présentes dans des secteurs prioritaires d'intervention comme la santé, l'agriculture, le développement des territoires, l'environnement et l'énergie ou l'eau et l'assainissement. »

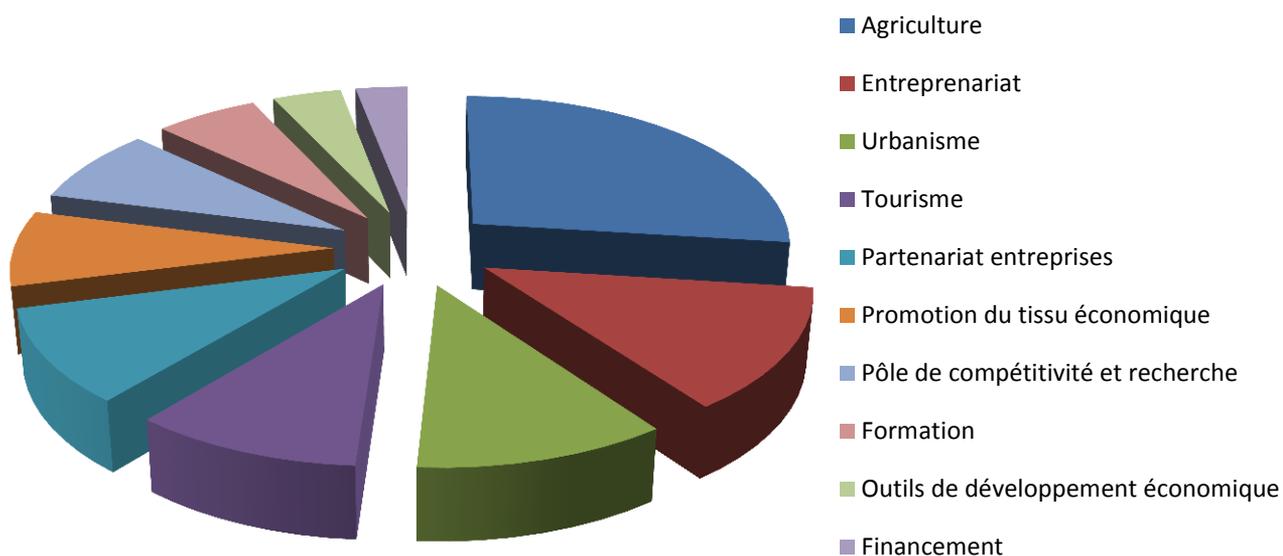
LA COOPERATION DECENTRALISEE, DES ECHANGES AU CROISEMENT DE PLUSIEURS DYNAMIQUES³



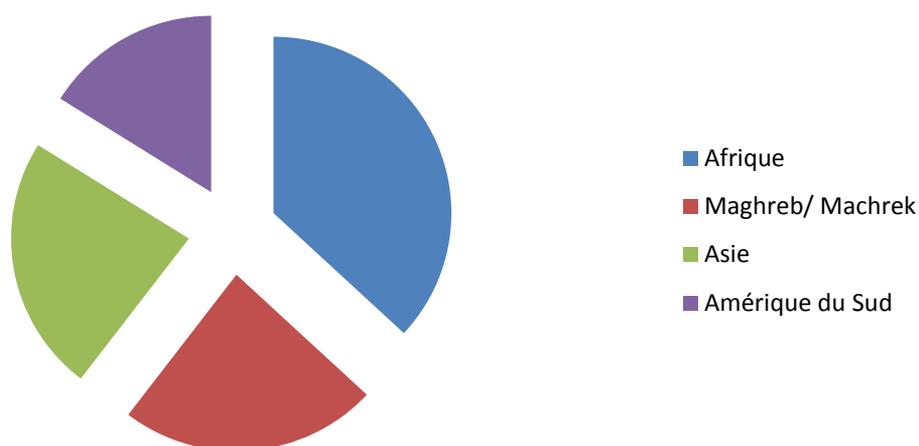
³ Source : Jean-Claude Levy, Document d'analyse *Le triangle du développement*, CGPC 2001 et *L'économie circulaire : urgence écologique ? Monde en transe, Chine en transit*, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, janvier 2010

PANORAMA THEMATIQUE ET GEOGRAPHIQUE DE LA COOPERATION ECONOMIQUE DECENTRALISEE⁴

Thématique de coopérations économiques décentralisées



Répartition par zone géographique



⁴ Extrait de coopération économique « Etat des lieux », Juin 2013, basé sur le travail réalisé par CUF en 2011 sur 16 Régions, 12 départements, 7 villes et intercommunalités

LA COOPERATION ECONOMIQUE, QUELQUES CHIFFRES⁵

EN FRANCE, SUR CETTE THEMATIQUE

- **444 collectivités territoriales** engagées à l'étranger
- **1039 collectivités** locales partenaires
- **1438 projets** de coopération décentralisée
- **109 pays concernés**

EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

- **18 collectivités territoriales** engagées à l'étranger
- **60 collectivités locales** partenaires
- **82 projets** de coopération décentralisée
- **24 pays concernés**

⁵ Extrait de l'Atlas français de la coopération décentralisée - www.diplomatie.gouv.fr

PROGRAMME

Rencontre animée par Matthieu GUARY, Directeur Général de l'Union APARE-CME

Ouverture

- Docteur Agnès RAMPAL, Adjointe au Maire de la Ville de Nice déléguée à l'Euro - Méditerranée, Présidente de la Commission Euro - Méditerranée du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Présidente de l'Agence des Villes et Territoires Méditerranéens durables (AViTeM)
- Laurence GRIETTE, Directrice, Territoires Solidaires

Première table-ronde :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COOPERATION INTERNATIONALE : DES BESOINS ET DES ATTENTES MULTIPLES

Echanges autour des interventions de :

- Philippe ZANIN, Directeur Développement des Partenariats, Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence
- Louis CORREA, Conseiller municipal Vie associative et jumelages, Ville de la Seyne-sur-Mer
- Henri DALBIES, Président, Institut de Coopération pour le Développement en Afrique
- Sandrine TABARD, Directrice des projets, Agence pour la Coopération Internationale et le développement en Méditerranée

Pause-déjeuner

Deuxième table ronde :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COOPERATION INTERNATIONALE : LA VALEUR AJOUTEE DES PARTENARIATS MULTI-ACTEURS

Echanges autour des interventions de :

- Latifa MIGNONE, Directeur général, Groupe Eliane
- Jean-Christophe GALLAND, Partenariats pays producteurs, Cafés MALONGO
- André HUBER, Fondateur, Partager la terre

Clôture de la rencontre

TERRITOIRES SOLIDAIRES

Territoires Solidaires est le réseau des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il accueille des associations, des collectivités territoriales, des entreprises et plus largement tout type de structure qui développe des projets à l'international.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, près de 500 acteurs présents dans les 6 départements conduisent des actions dans 90 pays. Territoires Solidaires est le lieu au sein duquel ils peuvent se connaître, partager leurs expériences, échanger sur les réalités auxquelles ils sont confrontés.

Territoires Solidaires est également le lieu où ils peuvent créer de nouvelles complémentarités. En effet, dans le contexte d'une mondialisation croissante et de crise de la dette, les acteurs sont amenés à créer de nouveaux types d'alliances et à renforcer leurs partenariats afin de jouer sur de nouvelles complémentarités, travailler sur de nouvelles échelles et accéder à de nouvelles ressources.

Ses missions s'articulent autour de trois axes stratégiques :

- Renforcer les stratégies d'alliance au niveau régional.
- Renforcer la qualité des partenariats.
- Promouvoir la solidarité internationale et l'éducation au développement auprès des concitoyens.



AGENCE POUR LA COOPERATION INTERNATIONALE ET LE DEVELOPPEMENT EN MEDITERRANEE

Sandrine TABARD est directrice des projets ACIM depuis 10 ans. Elle est en parallèle, coach professionnelle depuis quelques années.

Après un parcours dans le management et le conseil, Sandrine TABARD a rejoint l'ACIM à sa création en 2006. Elle gère depuis 10 ans les programmes en assurant la coordination entre les équipes, les partenaires et les experts et en assurant la gestion financière.

L'ACIM a deux grandes activités :

- L'accompagnement des structures d'appui de l'entrepreneuriat au Maghreb : formation, coaching, mise en réseaux, co-création d'outils, avec plus de 100 personnes formées depuis 10 ans.
- L'accompagnement des porteurs de projets issus de la diaspora et vivant en France et dans les pays limitrophes : accompagnement en amont et appui sur le terrain en relais par des structures locales.

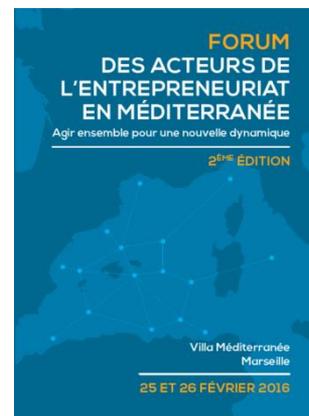


L'ACIM anime le réseau SieMed : les réseaux des initiatives entrepreneuriales en Méditerranée.

En tant qu'association, quelle plus-value apportez-vous à une entreprise qui souhaite développer et/ou qui développe des actions à l'international ?

Pour la diaspora : ACIM joue le rôle de facilitateur et permet :

- Un accompagnement amont pour valider le business plan et le projet dans sa globalité.
- Un accompagnement local par des acteurs de la création.
- Une mise en relations avec des experts.
- Un networking avec les acteurs clés locaux de la création d'entreprise et de l'investissement.
- La mise à disposition de notre réseau.



Sandrine Tabard / 0611057248 / sandrine.tabard@agenceacim.com
www.entreprendre-mediterranee.com

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MARSEILLE PROVENCE

Après un début de carrière consacré à la recherche en énergie photovoltaïque à Mines Paris Tech, Philippe Zanin a été successivement Directeur de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur puis Directeur du Développement Economique à la Région PACA, Directeur fondateur de l'Ecole Centrale de Marseille et du Réseau Méditerranéen des Ecoles d'Ingénieurs, Directeur Général de Provence Promotion, Directeur de l'Industrie puis Directeur du Développement et des Partenariats de la CCI Marseille Provence (CCIMP).

La CCIMP est un Etablissement Public, Corps Intermédiaire de l'Etat français, chargé de deux missions principales au sein du territoire de la métropole Aix Marseille Provence :

- Représenter les entreprises et promouvoir leur avis sur les politiques et actions publiques pouvant impacter leur activité (aménagement et rayonnement du territoire, stratégies et actions d'appui au développement économique, lois et règlements, fiscalité...).
- Apporter un support technique à la compétitivité et au développement des entreprises, ainsi qu'à la performance du territoire et de ses filières prioritaires, aux niveaux local et international.

Les actions de la CCIMP à l'international

La CCIMP déploie deux actions principales à l'international :

- Un appui aux TPE/PME pour leur développement à l'international (import/export, implantation et développement à l'étranger, partenariats transnationaux...).
- Un appui au rayonnement international du territoire de la métropole et de ses filières prioritaires.

Pour ce faire, elle s'appuie notamment sur la création et le renforcement de réseaux internationaux d'acteurs économiques, en particulier en Méditerranée et en Afrique, avec, par ex., le Réseau Méditerranéen des CCI (ASCAME).

En quoi un partenariat effectif avec des collectivités territoriales serait une plus-value pour les entreprises locales dans leurs actions à l'international ?

Le tissu économique local et, plus largement méditerranéen, est essentiellement composé d'une multitude de TPE. Ces entreprises ne peuvent pas réussir seules les transitions majeures, indispensables à leur survie, voire à leur développement : transition numérique, écologique et énergétique, par l'innovation et la connaissance... Un accompagnement massif et bien articulé par tous les acteurs institutionnels concernés leur est donc vital : en particulier Collectivités Territoriales, Instances publiques professionnelles comme les CCI, ONG...



philippe.zanin@ccimp.com / 06 89 10 13 21 / www.ccimp.com / +33 810 113 113

GROUPE ELIANE

Latifa Mignone est fondatrice des Laboratoires Eliane. Initiée au développement de concepts naturels centrés sur le bien être au sein d'une entreprise espagnole elle créera ensuite son entreprise en 1994. Depuis plus de 20 ans, elle crée et distribue des gammes de produits cosmétiques à travers ses marques et en Label Privé. Afin de poursuivre cet objectif Latifa Mignone développe un projet familial avec ses 3 sœurs visant à proposer une gamme de produits cosmétiques, Made in Maroc, basée sur l'utilisation de l'huile de figue de Barbarie

Les Laboratoires Eliane conçoivent, fabriquent et commercialisent des produits cosmétiques à travers leurs marques ENNOIA et SOLIFA. Ils proposent également des solutions en label privé à leurs clients. Les produits sont fabriqués dans le Sud de la France.



Projet Maroc : L'objectif final du projet familial est de fabriquer une gamme de produits Cosmétiques 100 % Made in Maroc tout en bénéficiant d'un savoir faire français, réputé dans le monde. L'huile de figue de Barbarie est fabriquée par des coopératives tenues par des femmes avec lesquels Eliane a un profond souhait de collaborer en appréciant leur dynamisme.

Les activités du groupe Eliane à l'international

Les produits ENNOIA sont exportés en Chine, en Algérie, au Moyen Orient. Le groupe a des partenaires avec lesquels il collabore activement. Selon les pays les produits sont commercialisés dans des Supermarchés Haut de Gamme (type Lafayette Gourmet) ou en pharmacies et parapharmacies.

Quelle plus-value apporte votre partenariat avec l'ACIM au développement de votre projet au Maroc ?

L'ACIM a été pour nous d'un grand secours. N'ayant jamais vécu au Maroc, il aurait été difficile pour nous de prendre des contacts. L'ACIM nous a facilité les démarches en nous mettant en contact avec les bonnes personnes et les bons organismes. Nous avons pu ainsi gagner un temps précieux. Nous avons également eu la possibilité de partager nos retours d'expérience avec d'autres porteurs de projet, notamment ceux qui avaient démarré avant nous. Ce fût très instructif.

MALONGO

Jean-Christophe Galland est ingénieur en agro-alimentaire, spécialisé en agronomie. Passionné par le café il a travaillé au niveau de la production au Costa Rica, de l'industrie au Canada et de l'importation en Belgique. Il intègre les Cafés Malongo en 2008 où il s'occupe des achats de café vert issus du Commerce Equitable et des projets de coopération avec les coopératives de petits producteurs.

Depuis 1934, Malongo crée et torréfie des cafés haut de gamme issus d'arabicas cultivés en altitude dans les meilleurs terroirs du monde. Ces crus bénéficient des plus grands soins, depuis les lieux de la tasse des respect de la terre et cultivent est une valeur marque, c'est pourquoi, font la part belle au à l'agriculture biologique équitable - dont la intervenant français.



plantation jusque dans consommateurs. Le des hommes qui la fondamentale de la les gammes Malongo développement durable, et au commerce société est le premier

Encadrer de multiples actions dans les domaines de l'éducation, de la solidarité et de la culture, telle est la raison d'être de la Fondation Malongo. En France comme à l'étranger, elle s'investit sur divers fronts et apporte son soutien à de nombreux projets liés à la production agricole, à la connaissance du café et à la mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels liés au café.

Malongo à l'international



Malongo œuvre notamment à divers programmes de relance de la caféiculture en partenariat avec des acteurs locaux. Au Mexique, la Fondation a financé la création du CICADES, un centre de formation à l'agriculture biologique intensive, basé sur l'échange de savoir de producteur à producteur. Dans le cadre des échanges Sud-Sud, les formateurs mexicains ont ainsi transmis leurs connaissances à de nombreuses

coopératives mexicaines ainsi qu'aux producteurs de la coopérative CPC, partenaire de Malongo au Laos et aux producteurs de São Tomé où Malongo participe, en coopération avec le Fonds International de Développement Agricole et l'Agence Française de Développement à la relance de la caféiculture. A Cuba, Malongo œuvre depuis 2009 à la restauration du Patrimoine caféicole, classé au Patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO et à la relance d'une filière café d'exception.

Qu'est-ce qui motive une entreprise comme Malongo, à mener des actions de coopération internationale ?

L'amélioration des conditions de vie ainsi que l'augmentation et la diversification des revenus des petits producteurs sont des conditions indispensables pour assurer la pérennité des approvisionnements et maintenir la qualité. Cela passe avant tout par une meilleure répartition de la valeur, en rétablissant plus d'équité dans les échanges commerciaux et par un partenariat à long terme garantissant les débouchés. Une coopération étroite avec les organisations de producteurs est, en outre, l'une des clés pour lutter contre l'exode rural et préserver le mode de production agro-forestier respectueux de l'environnement.



Jean-Christophe Galland : jcgalland@malongo.com / www.malongo.com

INSTITUT DE COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Ancien technicien de l'Office National des Forêts où il s'était spécialisé dans l'aménagement du territoire et plus particulièrement dans la gestion des milieux sylvo-pastoraux et des alpages, Henri DALBIES est le Président fondateur de l'ONG ICD-Afrique.

Il est également Président du Conseil de Développement du Pays A3V (04) structure citoyenne de conseil et d'expertise en matière de développement local intégré.

ICD-Afrique est une ONG créée par des scientifiques, des enseignants et des professionnels du développement local intégré pour soutenir, dans une démarche solidaire et citoyenne, la mise en œuvre de projets de coopération et de développement en Afrique.

Les programmes mis en œuvre répondent aux attentes et aux besoins des partenaires des territoires de projet. Ils sont construits à leur demande selon les principes démocratiques et participatifs souhaités par les populations. ICD est actuellement présent au Sénégal, au Bénin, en Tunisie, en Algérie.



- Coopération, aide au développement et aménagement du territoire.
- Développement rural ; maraîchage, élevage, hydraulique...
- Services à la population : santé, éducation...
- Tourisme Durable et voyages solidaires.
- Chantiers de jeunes et volontariat.
- Maîtrise d'œuvre de programmes de Coopération Décentralisée.

Présentation de vos actions dans le domaine du développement économique



ICD-Afrique met en œuvre de nombreux projets ayant un impact direct ou indirect sur l'économie et l'emploi local.

Les deux programmes phares sont le développement d'une offre de tourisme équitable et solidaire et l'aide au développement de coopératives agricoles (maraîchage bio, savonnerie, huilerie) féminines.

La mise en œuvre des autres projets, comme par exemple la création de réseaux d'eau

potable dans les villages, la construction d'écoles ou de postes de santé, génèrent de nombreux emplois directs durant des périodes de plusieurs mois.

En tant qu'ONG, en quoi un partenariat effectif avec des entreprises apporte une plus-value aux actions de coopération ?

En dehors du mécénat, le partenariat avec des entreprises occidentales permet de valoriser leurs compétences et leurs savoir-faire. Il peut également faciliter et précéder efficacement leur implantation dans les territoires du Sud. Il contribue enfin au rayonnement de l'industrie et de la technologie française dans un cadre solidaire et orienté par les programmes des ONG qui ont pour mission de veiller à l'éthique et à la qualité des échanges.



Château-Garnier 04170 THORAME-BASSE / +33 (0)6 81 22 58 05 / henri.dalbies@gmail.com
4 rue Saint-Ferréol 13001 MARSEILLE / +33 (0)4 91 48 54 23 / contact.icd-afrique@icd-afrique.org / www.icd-afrique.org



PARTAGER LA TERRE

PARTAGER LA TERRE

Agronome de formation, André HUBER a choisi de se tourner vers l'agroécologie après une carrière à l'Agence de l'Eau. Grâce à la rencontre des idées de Pierre Rabhi, il s'est formé à l'animation en agroécologie et a créé l'association Partager la Terre pour développer cette approche globale de la Terre et du Vivant en PACA.

L'association située à La Môle (83), lance un projet de production agroécologique et de pédagogie en partenariat avec Patrice de Colmont, propriétaire du domaine du Château de la Môle (SCA du domaine de La Môle - 183ha).



L'association développe plusieurs projets :

- Coopération internationale au Cameroun (agroécologie, eau potable) - 2010 à 2012
- Transmission de l'agroécologie (conférences, animations, stages, accueil de bénévoles,)
- Maraîchage de production et d'expérimentation
- Partenariat avec l'association Terre et Humanisme (membre du Conseil d'Administration et de la commission Solidarité Internationale, formateur, lieu de stage, ...)
- Écoconstruction

Les activités de Partager la Terre à l'international

L'association a engagé des opérations de soutien des populations rurales du département du Noun au Cameroun (Bamouns et Bororos) en 2010, 2011 et 2012 - collaboration avec Terre et Humanisme.

L'objectif était de former des paysans leaders en agroécologie, de mettre en place un atelier de filtres à sables pour la production d'eau potable et de créer un centre de formation et de production de semences paysannes locales.

En tant qu'ONG, en quoi un partenariat effectif avec des entreprises apporte une plus-value à vos actions de coopération ?

En dehors de l'apport de financements, le partenariat en cours avec la SCA du domaine de La Môle, permettra d'accueillir des personnalités du monde entier pour les sensibiliser à l'agroécologie et d'accompagner des porteurs de projet à l'international.





VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER

Louis CORREA est conseiller municipal de la ville de la Seyne sur mer délégué aux associations, à la coopération décentralisée, aux jumelages et aux relations internationales. Il exerce par ailleurs le métier d'enseignant dans l'éducation nationale.

La Seyne-sur-Mer, 2^{ème} ville du Var, située au bord de la Méditerranée compte plus de 65 000 habitants. Elle se situe au cœur de Toulon Provence méditerranée dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants, le 10^{ème} territoire métropolitain de France. La commune est devenue une station balnéaire, après un développement par le passé principalement basé sur les constructions navales.

En 1973, à la veille du choc pétrolier, les chantiers navals de La Seyne-sur-Mer employaient plus de 5000 personnes. Après le naufrage de la Normed, résultat de la fusion de France-Dunkerque, des Chantiers navals de La Ciotat et des CNIM, la ville a subi de plein fouet une crise économique majeure.



Le site des chantiers navals a connu à partir de la crise pétrolière une baisse conséquente de son activité jusqu'en 1985 avec la construction du dernier bateau et en 1989 avec la fermeture définitive des chantiers navals seynois.

Pour faire face à la crise de ses activités industrielles, la ville a dû opérer une réelle reconversion et diversifier ses activités dans d'autres secteurs.

Ainsi, un vaste programme d'aménagement a été mis en œuvre : la ville se tourne alors résolument vers le tourisme balnéaire.

Des travaux de réaménagement du site des anciens chantiers navals, friche industrielle laissée à l'abandon depuis près de vingt ans ont été lancés au début des années 2000.

Les premières réalisations ont vu le jour en peu de temps : un grand parc, les places et voiries qui traversent désormais ce site avec le très beau *cours Toussaint-Merle*. La restauration du pont levant, construit par Gustave Eiffel, emblème de la cité, s'est achevée en 2009.



Des projets cohérents sont sortis de terre: le site des anciens chantiers navals achève peu à peu sa mutation. L'ouverture du casino Joa au cœur de la rade en est la preuve et marque une nouvelle étape dont on n'a pas encore mesuré toutes les conséquences dans notre perspective touristique et balnéaire.

A l'est du site des chantiers navals, la ville a favorisé l'installation de Monaco Marine, cette grande entreprise de construction et de refit de yachts de

grande plaisance. Elle a finalisé l'opération de reconversion des Ateliers Mécaniques avec la signature d'un bail emphytéotique avec le groupe CGR, numéro trois de la diffusion cinématographique en France.

Avec l'achèvement de la rénovation de Berthe, au nord, d'ici deux ans, c'est le visage de la ville et de ses entrées qui ont profondément changé depuis la fermeture des chantiers navals.

Les actions de la Seyne-sur-Mer à l'international

La ville entretient depuis villes étrangères. Il s'agit culturel, sportif, éducatif Berdiansk (Ukraine) - Bourguiba (Tunisie) - (Allemagne)...

En 2013, la commune de Var à se lancer dans un en utilisant le dispositif

En partenariat avec l'Eau RMC, la commune a budget annexe de l'eau l'accès à l'eau de 20 000 En effet, les travaux cinq écoles dans la Ce projet d'envergure a grâce à l'effet levier du dispositif Eau de la Loi Oudin.



toujours des relations avec plusieurs soit de jumelage soit de coopération (Buti (Italie) - Maardu (Estonie) - Caleta Tortel (Chili) - Menzel Reinickendorf /Berlin

La Seyne sur Mer est la 1^{ère} ville du projet de coopération décentralisée de la Loi Oudin Santini.

Action Contre la Faim et l'Agence de mobilisé 1% des ressources de son afin d'améliorer de façon pérenne personnes en Indonésie.

concernés deux centres de santé et province du Nusa Tenggara Timur. permis de mobiliser 600 000 euros

Pour une collectivité, quelle est l'importance d'associer le plus large panel d'acteurs dans les projets de coopération internationale ?

Pour une commune comme la nôtre, engager 1% des ressources de son budget annexe de l'eau (environ 10 000 euros) peut sembler dérisoire. Mais les petits ruisseaux font les grandes rivières : en effet, l'avantage des dispositifs pour la coopération décentralisée (1% eau, déchets etc.) permet d'actionner un effet levier en mobilisant des fonds connexes de l'Agence de bassin, des fonds du ministère des affaires étrangères et ainsi démultiplier notre capacité d'investissement dans la solidarité internationale.

Au-delà de la simple dimension caritative, la coopération décentralisée est génératrice d'impacts mesurables aussi bien au Sud, dans les pays d'interventions, qu'au Nord chez les initiateurs de la solidarité.

Parler de l'eau et du manque d'eau «ailleurs», c'est encourager la réflexion et l'action ici sur la nécessité de changer nos comportements par rapport à une ressource fragile: sur la capitalisation et la mutualisation des savoir-faire entre collectivités locales, sur l'opportunité d'échanges culturels et humains entre acteurs du Nord et du Sud donnant tout son sens au partenariat solidaire.





UNION APARE - CME

Matthieu GUARY est ingénieur agronome de formation. Après avoir travaillé 5 ans au sein de la mission d'assistance technique de l'Union européenne pour le programme Life Environnement en France, il a rejoint l'équipe de l'APARE (Association pour la Participation et l'Action Régionale), d'abord en tant que chargé de mission international, puis Directeur du développement et Directeur depuis janvier 2012.

L'Union APARE-CME est issue du rapprochement entre l'APARE et le Centre Méditerranéen de l'Environnement. Elle œuvre depuis plus de trente ans en faveur de la participation de la société civile et des jeunes générations en particulier, au développement local durable des territoires en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans l'espace euro-méditerranéen.

Elle intervient au travers de différentes activités pour l'atteinte de cet objectif :

- Les chantiers internationaux de bénévoles et les campus euro-méditerranéens, mobilisent des jeunes dans des projets de développement durable des territoires.
- Des actions de sensibilisation et d'éducation au développement durable, promues en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans l'espace euro-méditerranéen.
- Des actions de coopération internationale notamment dans les domaines du développement durable et de la mise en valeur du patrimoine : création d'un pôle de prévention des risques naturels majeurs à Tanger Tétouan, lancement du réseau ILE pour l'écocitoyenneté en Méditerranée (avec le soutien du programme IEVP), soutien à la remise en valeur du patrimoine lié à la gestion de l'eau en Méditerranée, appui au développement du tourisme solidaire dans l'Atlas Marocain, etc.

BIBLIOGRAPHIE

- AFD - « L'AFD et les partenariats public-privé : du financement d'infrastructures au développement de services essentiels », 2011
- ABCIS - « Développement économique et solidarité internationale, agir ensemble au nord et au sud » - 5èmes assises de la solidarité internationale en Bretagne - juin 2015
- AFD - « L'AFD et les partenariats public-privé : du financement d'infrastructures au développement de services essentiels » - 2011
- CERPHI - « Comment développer des relations avec les associations : le point de vue des PME » - octobre 2009
- CONSEIL GENERAL DE SEINE SAINT DENIS, « La dimension économique de la coopération décentralisée dans la perspective de développement local du partenaire », 2008
- GUIGOU Jean-Louis et DAVID Michel- « La coopération décentralisée en méditerranée » - IPEMED - octobre 2012
- HEIDSIECK Charles-Benoît - « L'utilité sociétale des partenariats entre association et entreprises » - 1er juillet 2010 - Jurisassociations n°422 - UMA
- HEIDSIECK Charles-Benoît et PELLETRET Coralie - « PME-Asso : Quels partenariats pour demain ? » - 15 juillet 2011- Jurisassociations n°443 - UMA
- LAIGNEL André - Rapport sur l'action extérieures des collectivités territoriales françaises : Nouvelles approches, nouvelles ambitions - Ministère des Affaires étrangères - janvier 2013
- LE RAMEAU - « Le nouveau paradigme des partenariats associations-entreprise : de la subvention à la co-construction » - 2013
- LIANES COOPERATION- « Action internationale des territoires et coopération économique » - 2011
- MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL, « La dimension économique du développement durable dans la coopération décentralisée : un séminaire pour l'exemple. Quelles synergies ? », 2012
- ORSE - Guide pratique des partenariats stratégiques ONG-Entreprises - Edition 2012
- SEVERINO Jean-Michel et CHARNOZ Olivier - « Les mutations imprévues : Etat des lieux de l'aide publique au développement » - Afrique Contemporaine - 2005

SITES INTERNET DE REFERENCE

- www.bretagne-solidarite-internationale.org
- www.afd.fr
- www.apare-gec.org
- www.ccimp.com
- www.diplomatie.gouv.fr
- www.entreprendre-mediterranee.com
- www.groupe-eliane.com
- www.horizons-solidaires.org
- www.icd-afrique.org
- www.la-seyne.fr
- www.malongo.com
- partager-la-terre.fr
- www.territoires-solidaires.fr

INFOS PRATIQUES

Nous contacter :

contact@territoires-solidaires.fr
+ 33 (0)4 69 66 36 80
52, rue Saint-Ferréol - 13001 Marseille
www.territoires-solidaires.com



www.facebook.com/pages/Territoires-Solidaires/



<http://www.youtube.com/user/territoiresolidaires>